

The logo features a green silhouette of a forest with several small red birds flying above it. The text "FONDS POUR L'ARBRE" is written in white capital letters on a green background.

FONDS POUR L'ARBRE

S'UNIR POUR LES HAIES

The background of the cover is a photograph of a lush green field with many small white flowers. In the middle ground, three people are standing and looking at a young tree. Behind them is a dense line of trees and a blue sky with light clouds.

2024-2025

Rapport d'activité

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU FONDS POUR L'ARBRE 2024 - 2025

I	UN MODÈLE UNIQUE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL	6
	Un collectif original pour une réponse à la hauteur des enjeux	6
	Un cercle de mécènes solide en pleine expansion	7
	Contribution renforcée à travers notre programme national pilote	8
	Le rôle de porte-voix	8
	La gouvernance du Fonds pour l'Arbre	10
	Les ressources humaines dédiées au fonctionnement du Fonds pour l'Arbre	11
	L'élaboration de la stratégie 2025-2027 : une démarche collective structurante	12
	Les évolutions de la gouvernance	12
	Aboutissement et mise en œuvre d'une méthode de mesure de suivi par une matrice d'indicateurs	13
II	UN PROGRAMME NATIONAL AMBITIEUX	14
	Repositionnements stratégiques du programme	14
	L'appel à projets 2024-2025	16
	Liste des structures bénéficiaires de l'appel à projets 2024-2025	17
	Bilan Aide 7 - Appui aux correspondants locaux de la marque Végétal local	18
	Bilan Aide 1 - Soutenir l'animation territoriale pour l'implantation des haies	20
	Bilan Aide 2 - Capitaliser les expérimentations de Régénération Naturelle Assistée (RNA)	24
	Bilan Aide 2 bis - Capitaliser les méthodes d'accompagnement au développement des jeunes haies	25
	Bilan Aide 3 - Déployer le Label Haie sur son territoire	26
	Bilan Aide 4 - Soutenir le déploiement du Label Haie à l'échelle régionale	28
	Bilan Aide 5 et 6 - Structurer les acteurs en réseau à l'échelle régionale	30
III	LE RÔLE DE PORTE-VOIX DU FONDS POUR L'ARBRE	34
	Sensibiliser le secteur privé	34
	Soutenir et relayer le plaidoyer en faveur des haies de Réseau Haies France	35
	S'adresser au monde agricole	36
	Sensibiliser le grand public	37

Face au défi du dérèglement climatique et écologique de nos territoires, il est impératif d'unir nos forces : l'engagement collectif est notre plus grand atout. C'est la promesse du Fonds pour l'Arbre, véritable outil commun et agile pour une philanthropie en faveur de la haie apportant de réelles solutions pour les territoires.

Cette année marque une étape importante dans l'agrandissement de notre collectif de mécènes. Nous avons accueilli le Fonds familial Peugeot, engagé à nos côtés pour trois ans, ainsi qu'Avril Cosmétique et la Fondation Truffaut.

Par ailleurs, nous avons eu l'honneur d'être lauréats des Rencontres pour la Planète 2024, organisées par 1% for the Planet. À cette occasion, la MAIF, la Fondation Concrète et le fonds de dotation Le Poids du Vivant ont rejoint le Fonds pour l'Arbre en tant que membres bienfaiteurs.

Nous tenons également à saluer les opérateurs de terrain qui, par leur détermination, sont le cœur battant de ce programme. Grâce à sa constance et à sa complémentarité avec les politiques publiques, notre programme donne aux opérateurs la capacité de déployer, dans la durée, une véritable animation territoriale. Leurs actions vont bien au-delà de la plantation ou de la gestion durable des haies, elles s'inscrivent dans une dynamique locale et régionale porteuse d'avenir et d'une agriculture résiliente, où l'arbre retrouve toute sa place.

Le rapport de cette année en témoigne : notre programme se renforce et innove. Nous soutenons désormais la capitalisation de nouvelles pratiques : régénération naturelle des haies et suivi des jeunes haies pour répondre à la problématique de pérennisation de ce nouveau maillage de haies.

Le travail de plaidoyer politique et technique mené par Réseau Haies France, relayé et soutenu par le Fonds pour l'Arbre, a été décisif, contribuant notamment à limiter la baisse de l'enveloppe financière du Pacte en faveur de la haie dans un contexte de contraintes budgétaires importantes. Le Fonds pour l'Arbre a également tenu son rôle de porte-voix de la haie auprès du monde agricole en soutenant le Concours général agricole-pratiques d'agroforesterie, avec 5 lauréats récompensés pour l'exemplarité de leurs pratiques.

Par la combinaison de ces grandes actions : développement du mécénat collectif, portage programme national pilote, rôle de porte-voix, le Fonds pour l'Arbre agit avec un modèle d'action singulier qui fait ses preuves en France. Ensemble, faisons-le grandir au service des haies, des paysages vivants et de la biodiversité !

Bilan pour 2024-2025

10

MÉCÈNES

Soutenant le Fonds pour l'Arbre

1 189 571€

DE BUDGET TOTAL

Acquis pour 2024-2025

90

OPÉRATEURS

Structures expertes de la haie

1 847km

**DE HAIES GÉRÉS DURABLEMENT
AVEC LE LABEL HAIE**

373km

DE HAIES IMPLANTÉS

57%

**D'UTILISATION DE PLANTS
VÉGÉTAL LOCAL**

2 436km

DE HAIES IMPLANTÉES

Depuis la création du
Fonds pour l'Arbre en 2020





1 775

GESTIONNAIRES ET
PLANTEURS MOBILISÉS

(Agriculteurs, collectivités, etc.)

19 781

PERSONNES TOUCHÉES

Par l'action territoriale
des opérateurs

23

ANIMATIONS DE
SENSIBILISATION

Réalisées avec les
collaborateurs des mécènes

17

TERRITOIRES

Organisateurs du Concours
Général Agricole Agroforesterie

8

ASSOCIATIONS RÉGIONALES
RÉSEAU HAIES SOUTENUES

I - UN MODÈLE UNIQUE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Pour la cinquième année consécutive, les membres du collectif du Fonds pour l'Arbre conjuguent leurs efforts dans l'intérêt général pour impulser une dynamique ambitieuse en faveur de la préservation, de la restauration et du déploiement des haies, au service de la transition écologique et agricole.

Pour concrétiser cette ambition, le Fonds pour l'Arbre conduit trois grandes actions :

- Développer le mécénat collectif pour un soutien agile et impactant en complémentarité des politiques publiques
- Porter un programme national en faveur des haies inspirant et innovant, pour soutenir les projets territoriaux en faveur des haies
- Jouer un rôle de porte-voix pour faire reconnaître la haie comme ressource d'intérêt général auprès du plus grand nombre

* Réseau Haies France est une association tête de réseau qui fédère 70% des structures expertes de la haie en France. Elle est reconnue d'utilité publique et labellisée « Organisme National à Vocation Agricole et Rurale » par le Ministère de l'Agriculture.

UN COLLECTIF ORIGINAL POUR UNE RÉPONSE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Le Fonds pour l'Arbre réunit un collectif de mécènes engagés sur la question des haies et Réseau Haies France, qui apporte son expertise de terrain. Ensemble, ils définissent les grandes orientations du projet. Cette dynamique collective, fondée sur la mutualisation des compétences, des visions et des ressources, offre un projet résilient, aux impacts concrets et démultipliés sur le terrain. En misant sur le mécénat collectif et sur l'intelligence du faire ensemble, le Fonds pour l'Arbre favorise l'émergence de solutions qui se déploient sur le long terme à la hauteur des enjeux posés par le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Les membres du Fonds pour l'Arbre en 2025



A ÉTÉ CRÉÉ PAR



AVEC



MEMBRES BIENFAITEURS





Après 20 ans d'existence, l'Afac-Agroforesterie change de nom d'usage et d'identité visuelle et devient Réseau Haies France. Ce changement vient mettre en valeur l'évolution du Réseau : reconnaissance d'utilité publique, déploiement du réseau en région, doublement du nombre de membres en 4 ans, prise d'ampleur des haies dans le débat public.

Ce nouveau nom vient mettre en avant l'articulation entre la tête de réseau nationale et les associations Réseau Haies en région, redonne à la haie une place centrale grâce au choix des mots et réaffirme l'action pour l'arbre hors forêt sous toutes ses formes via le slogan « Agissons pour l'arbre ».



Plus d'informations sur www.reseauhaies.fr

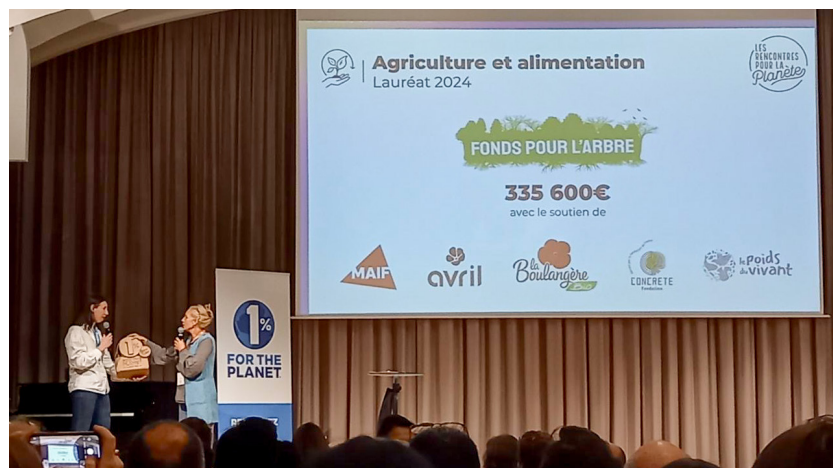
UN CERCLE DE MÉCÈNES SOLIDE EN PLEINE EXPANSION

Créé en 2020 à l'initiative conjointe de la Fondation Yves Rocher et de Réseau Haies France – partenaires depuis 2010 via le programme « Plantons en France » – le Fonds pour l'Arbre a été pensé pour renforcer et élargir les actions en faveur de l'arbre et de la haie. Dès sa création, le Fonds pour l'Arbre a été rejoint par sept mécènes : Fondation Nature & Découvertes, La Boulangère Bio, Maisons du Monde Foundation, la Fondation Ecotone, Bjorg, Olga (anciennement Triballat) et la Fondation Lemarchand. Progressivement le collectif s'est étoffé, avec l'arrivée de Caudalie, du Groupe M6, de la Fondation Petzel, de Beauvallet et d'Engie-Soven.

L'année 2025 marque l'entrée du Fonds familial Peugeot engagé pour trois ans, d'Avril Cosmétique et de la Fondation Truffaut. La MAIF, la Fondation Concrète et le fonds de dotation Le Poids du Vivant ont quant à eux rejoint le Fonds pour l'Arbre dans le cadre des Rencontres pour la Planète 2024 en tant que membres bienfaiteurs¹. L'événement annuel, organisé par le 1% for the Planet, dédié à la levée de fonds et aux échanges entre philanthropes et acteurs de terrain, a mis en valeur le modèle original du Fonds pour l'Arbre. Grâce à la générosité de particuliers² et de 5 donateurs bienfaiteurs, un total de 335 600 € a été collecté, constituant la plus importante levée de fonds des [Rencontres pour la Planète 2024](#).

Le Fonds pour l'Arbre a également fidélisé son collectif fondateur et actuel en renouvelant les conventions³. La majorité des mécènes s'inscrit désormais dans un engagement pluriannuel, gage de confiance et de stabilité. Cette pérennité financière est un levier essentiel pour assurer la continuité du programme, dont l'impact repose sur des actions de long terme, menées avec les acteurs des territoires.

**LAURÉAT 2024
DES RENCONTRES
POUR LA PLANÈTE**



Le Fonds pour l'Arbre reçoit la plus importante levée de fonds des Rencontres pour la Planète, octobre 2024.

© Photo : Réseau Haies France

1. Avril cosmétique et la Fondation Truffaut intègrent le collectif dès cette année 2024-2025, leur enveloppe abondera le prochain programme.

Concernant La Maif, Le Poids du Vivant et la Fondation Concrète leur soutien financier apporté dans le cadre des Rencontres pour la Planète 2024 abondera également le prochain programme.

2. Merci à Hélène Barillet, Benjamin et Anne de Coster, Daniel de Coster, Emmanuel Martin, Astrid Quillien. Ces donations abonderont le programme 25-26.

3. Caudalie, Engie-SOVEN, Fondation Ecotone, Fondation Nature & Découvertes, Fondation Yves-Rocher, Groupe M6, La Boulangère Bio, Olga et Maison du Monde Foundation. La Fondation Petzel et l'entreprise Beauvallet donatrices en 23-24 n'ont pas renouvelé leur soutien pour la programmation 24-25.

CONTRIBUTION RENFORCÉE À TRAVERS NOTRE PROGRAMME NATIONAL PILOTE

La saison 2024-2025 marque la cinquième année d'un programme national apportant un soutien holistique et à toutes les échelles sur les actions en faveur de la haie, avec une enveloppe de 905 813€¹. Structuré autour d'un appel à projets annuel, ce programme sélectionne des opérateurs locaux et régionaux sérieux qui portent des projets de développement de la haie dans les territoires et apporte un soutien aux Réseau Haies régionaux pour accompagner la structuration des acteurs en régions. Sa construction, son envergure et sa récurrence en font une référence pour le réseau des acteurs de la haie et pour inspirer les politiques publiques.

L'originalité et l'efficacité du programme repose d'une part sur le soutien simultané apporté aux trois échelles d'action et de bénéficiaires :

- Échelle **territoriale** - les opérateurs
- Échelle **régionale** - les associations régionales Réseau Haies et les référents régionaux thématiques (Végétal local et Label Haie)
- Échelle **nationale** - Réseau Haies France pour la coordination nationale du programme et son insertion dans un contexte politique et technique favorable

D'autre part, le caractère pilote de ce programme réside dans le soutien apporté à une diversité d'actions nécessaire pour apporter des solutions territoriales à la restauration et l'implantation durable de la haie dans l'espace rural :

- Appui à la montée en compétences d'un réseau de techniciens qualifiés tant sur la gestion durable que sur la plantation pérenne.
- Structuration de filières amont (graines et plants de qualité) et aval (valorisation économique du bois issu de haies gérées durablement).

- Mobilisation et accompagnement des gestionnaires (majoritairement des agriculteurs amenés à gérer les haies sur le long terme).
- Appui à la structuration régionale des acteurs de la haie pour densifier le réseau, porter un projet régional commun pour la haie, assurer une montée en compétences collective et accompagner l'émergence de politiques publiques régionales ambitieuses.

Sa construction pose les fondements d'une organisation solide et efficace pour assurer changement d'échelle en démultipliant les projets, tout en maintenant une qualité d'action. Le soutien reste agile et à l'écoute des enjeux et contextes évolutifs autour des haies en France aujourd'hui.

(voir **Partie II**, p.14)

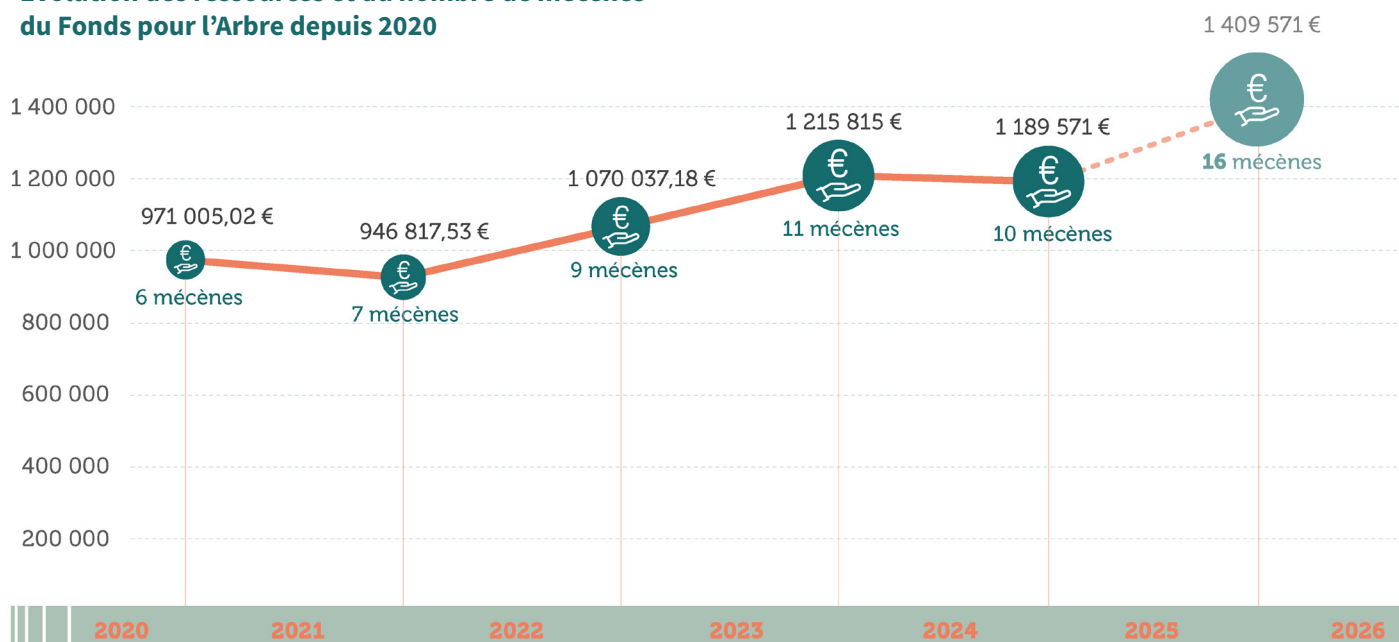
LE RÔLE DE PORTE-VOIX

En parallèle de son soutien aux actions de terrain, le Fonds pour l'Arbre joue un véritable rôle de porte-voix pour la grande cause environnementale que représente la haie, trop peu connue du grand public, et dont les bienfaits peuvent encore être ignorés du monde agricole. Le Fonds pour l'Arbre s'attache à valoriser le rôle écologique essentiel de l'arbre champêtre, ressource d'intérêt général, source de revenus pour les exploitants agricoles qui en assurent une gestion durable, au bénéfice des territoires.

Par l'intermédiaire de ses mécènes et de son partenaire technique Réseau Haies France, le Fonds pour l'Arbre a assuré cette année encore un porte-voix rigoureux et efficace, à destination des entreprises, du grand public, du monde agricole et des pouvoirs publics. (voir **Partie III**, p.34)

1. Comprend le soutien apporté aux projets territoriaux et régionaux, le soutien apporté à la coordination du programme de Réseau Haies France et son soutien structurel. Hors dépenses de fonctionnement de la structure, soutien au CGA et au développement du mécénat).

Évolution des ressources et du nombre de mécènes du Fonds pour l'Arbre depuis 2020



« Le Fonds pour l'Arbre incarne la capacité de mécènes engagés à co-construire dans la durée un modèle philanthropique concerté, résilient et capable de s'adapter à l'enjeu crucial d'accompagner près d'une centaine d'acteurs de terrain sur l'ensemble du territoire national dans leur diversité tant dans la qualité durable de leur action (Label Haie, référentiel Végétal local, Pepicollecte...) que dans leur structuration par un soutien financier ciblé et complémentaire des soutiens publics.»



David Sève,
 Directeur de la Fondation Nature
 & Découverte et des engagements
 Mécène donateur fondateur

Ressources et dépenses du Fonds pour l'Arbre pour le programme de l'année 2024-2025

DÉPENSES 1 071 166 €

ANIMATION TERRITORIALE
Accompagner la plantation et la gestion de haies (part opérateurs)
624 298 €

ANIMATION RÉGIONALE
Développer une animation régionale pour l'arbre et la haie (Part associations régionales Réseau Haies)
105 000 €

ANIMATION NATIONALE
Coordination du programme, du CGA, des animations-plantation, soutien structurel à Réseau Haies France et renforcement du mécénat (part Réseau Haies France)
308 225 €

FONCTIONNEMENT DU FONDS
Comptabilité, plateforme de candidature, vie de la gouvernance, communication, appui juridique
33 643 €

RESSOURCES 1 189 571 €

Caudalie - 500 000 €

Fondation Yves Rocher - 230 000 €

Fondation Ecotone - 83 912 €

Fonds familial Peugeot - 80 000 €

La Boulangère Bio - 67 826 €

Maisons du Monde Foundation - 50 000 €

Olga - 45 000 €

Fondation Nature & Découverte - 30 000 €

Groupe M6 - 30 000 €

Engie - Soven - 30 000 €

Reprises de fonds non dépensés saison 2023-24 - 38 772 €

Intérêts bancaires - 4 061 €



I - UN MODÈLE UNIQUE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LA GOUVERNANCE DU FONDS POUR L'ARBRE

Le Conseil d'Administration composé de 12 membres définit les grandes orientations stratégiques du Fonds pour l'Arbre.

MEMBRES CO FONDATEURS

Fondation Yves Rocher, représentée par :

- **Jean Philippe Beau-Douëzy** - Consultant environnement, *titulaire*
- **Marie-Anne Gasnier** - Déléguée Générale Fondation Yves Rocher, *titulaire*
- **Marine Segura** - Membre administrateur suppléante, Responsable de programme Plant for Life, *suppléante*

Réseau Haies France représentée par

- **Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes** : Sylvie Monier, directrice, *titulaire*
- **CPIE des Pays Creusois** : Stéphane Vassel, Co-directeur, *titulaire*
- **Planteurs Volontaires** : Thierry Luisin, Directeur, *suppléant*
- **Syndicat des eaux du bas Léon** : Yann Gouez - Chargé de mission, *suppléant*

MEMBRES DONATEURS FONDATEURS

Fondation Nature & Découvertes représentée par **David Sève** - Directeur, *titulaire*

Maison du Monde Foundation représentée par **Lisa Mimoun** - Responsable développement, *titulaire*

Olga représentée par **Nathan Pezet** - Coordinateur Filières Végétales, *titulaire*

La Boulangère Bio représentée par **Hélène Barillet** - Responsable RSE, *titulaire*

Fondation Ecotone représentée par **Emilie Lowenbach** - Directrice RSE et communication Ecotone, *titulaire*

Le Bureau composé de 4 membres assure la mise en œuvre opérationnelle des grandes orientations définies par le Conseil d'Administration.

Co-Présidente : Administratrice de Réseau Haies France au titre de la Mission Haies Auvergne-Rhône Alpes, **Sylvie Monier**

Co-Président : Consultant environnement à la Fondation Yves Rocher, **Jean-Philippe Beau-Douëzy**

Trésorière : Déléguée Générale Fondation Yves Rocher, **Marie-Anne Gasnier**

Secrétaire : Co-directeur CPIE des Pays Creusois, **Stéphane Vassel**

Pour la saison 2024-2025, le Bureau s'est réuni à **9** reprises tandis que le Conseil d'Administration s'est tenu **4** fois.

Les donateurs qui ne siègent pas au Conseil d'Administration sont invités à participer à des temps forts afin de suivre les orientations stratégiques et de contribuer aux réflexions, tout en renforçant leurs connaissances sur les enjeux liés à la haie. Ainsi les donateurs sont invités tous les ans à un séminaire, des visites de terrain, des webinaires, aux jurys locaux du Concours Général agricole (CGA) Agroforesterie et sa remise des prix nationale au Salon de l'Agriculture.

Les 23 et 24 octobre, les mécènes ont participé à une visite de terrain de deux jours dans les Hauts-de-France, consacrée à la thématique de l'implantation et de la gestion durable des jeunes haies en grandes cultures. Cette rencontre leur a également permis de mieux comprendre le fonctionnement du Réseau Haies ainsi que la trajectoire régionale en faveur de la haie.

Exceptionnellement, le séminaire du 9 et 10 juillet 2025 était réservé cette année aux administrateurs pour décliner le travail sur la nouvelle stratégie 2025-2027 en plan d'action priorisé.



Séminaire des administrateurs du Fonds pour l'Arbre, 10 juillet 2025.
© Photo : Réseau Haies France

LES RESSOURCES HUMAINES DÉDIÉES AU FONCTIONNEMENT DU FONDS POUR L'ARBRE

Le Conseil d'administration a décidé de ne pas recruter de salarié directement au sein de l'entité du Fonds pour l'Arbre. Une convention de partenariat cadre définit les conditions de collaboration et d'apports mutuels entre le Fonds pour l'Arbre et Réseau Haies France. Par ce partenariat, Réseau Haies France engage une participation accrue au fonctionnement et au développement du Fonds pour l'Arbre. Dans ce cadre, Réseau Haies France a structuré une équipe salariée adéquate, qui puisse porter l'ensemble des actions suivantes, prévues dans la convention de partenariat :

- Gestion du programme du Fonds pour l'Arbre,
- Coordination des animations de plantations participatives,
- Renforcement des ressources philanthropiques pour la haie au sein du Fonds pour l'Arbre et animation du collectif de mécènes,
- Organisation du Concours général agricole, pratiques agroécologiques, catégorie agroforesterie,
- Développement d'un contexte national favorable au Fonds pour l'Arbre (portage d'outils métiers de qualité, plaidoyer technique pour des politiques publiques ambitieuses, accompagnement au développement des Réseau Haies régionaux...).

Équipe Réseau Haies France mobilisée pour le Fonds pour l'Arbre :



Isaure Quillien
Chargée de programme
et de mécénat



Paule Pointereau
Responsable stratégie



Laura Wilson
Alternante 2024-25 sur la gestion
et animation du programme



Pierre-Yves Le Bot
Chargé de gestion
administrative

Équipe Réseau Haies France en support spécifique :

TECHNIQUE



Benjamin Gourlin
Chargé de projet Végétal local



Maxence Belle
Chargé de projet Label Haie



Baptiste Sanson
Responsable stratégie, chargé
de la structuration régionale



Catherine Moret
Responsable stratégie, secrétaire
générale de Réseau Haies France

COMMUNICATION



Fanny Duperray
Chargée de communication
et de relations publiques



Sarah Melot
Alternante 2024-26
en communication

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE 2025-2027 : UNE DÉMARCHE COLLECTIVE STRUCTURANTE

En juillet 2024, le collectif de mécènes a adopté la Raison d'être et la Vision 2030 du Fonds pour l'Arbre. Ce socle commun a permis d'engager, sur 2024-2025, un travail collectif autour des ambitions et des orientations stratégiques de la structure.

Accompagné par Olivier Pastor, spécialiste de la coopération au service de la transition, un groupe de travail Stratégie s'est réuni tout au long de l'année. Sa mission : construire une proposition de stratégie globale, accompagnée d'objectifs concrets au service du développement du Fonds pour l'Arbre.

Le processus, rythmé par des temps de clarification, d'appropriation et d'enrichissement collectif, a abouti, le 13 mars 2025, à l'adoption par le Conseil d'Administration d'une stratégie de développement reposant sur trois axes à l'horizon 2027 avec des objectifs opérationnels associés.

AXE 1 : Soutenir les projets territoriaux en faveur de la haie

AXE 2 : Faire reconnaître l'arbre champêtre comme ressource d'intérêt général auprès du grand public, des mécènes et des politiques

AXE 3 : Agrandir le collectif de mécènes



Afin de décliner la stratégie en un plan d'action stratégique priorisé, trois groupes de travail thématiques ont été créés : GT programme, GT Stratégie de communication et mise en récit, GT Mécénat.

Les propositions de feuilles de route élaborées par ces groupes ont permis de nourrir les réflexions du séminaire stratégique des administrateurs, organisé les 9 et 10 juillet 2025 à Versailles. À l'issue de ce séminaire, le plan d'action stratégique priorisé sur 2 ans a été voté par le Conseil d'administration du 18 juillet 2025.

LES ÉVOLUTIONS DE LA GOUVERNANCE

Le Fonds pour l'Arbre lance en 2024 un travail pour faire évoluer sa gouvernance. Après 4 ans d'existence, le Fonds pour l'Arbre atteste d'un fonctionnement mature et d'une confiance établie entre ses membres. Ainsi, plusieurs éléments rendent nécessaire une adaptation de la gouvernance initiale :

- Disposer d'une Gouvernance plus collaborative et assurer un équilibre démocratique
- Assurer la pérennisation du CA et définir les modalités de renouvellement (possibilité d'ouverture du CA à de nouveaux administrateurs)
- Reconnaître le statut de mécènes initiaux ayant participé à la création du Fonds

Un groupe de travail mandaté par le Conseil d'Administration a engagé depuis 2024 une réflexion sur l'évolution des règles de vie démocratique au sein du Fonds pour l'Arbre. En 2024-2025, le travail mené avec l'appui juridique de Maître Aurélie Carlier, du cabinet Oratio, qui accompagne le Fonds pour l'Arbre depuis sa création, a abouti. **Les Statuts révisés ainsi que le nouveau règlement intérieur sont adoptés par le Conseil d'administration du 13 mars 2025.**

Précisions sur les évolutions majeures des Statuts :

- Suppression des collèges et création de **catégories de membres** (co-fondateurs, donateurs fondateurs, donateurs) avec un nombre de sièges associé;
- Ouverture de la possibilité pour tous les administrateurs (co-fondateurs, donateurs fondateurs, donateurs) de **désigner un suppléant**;
- **Ouverture du Bureau** à un autre membre que les membres co-fondateurs;
- Création du titre de « **personne qualité** » pour des personnes physiques reconnues pour leurs compétences spécifiques et leur expérience;
- La **charte d'engagement éthique** est **ajoutée aux statuts du Fonds pour l'Arbre**;
- Le principe de **Groupe de travail** (GT) est **ajouté aux statuts du Fonds pour l'Arbre**.

ABOUTISSEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'UNE MÉTHODE DE MESURE DE SUIVI PAR UNE MATRICE D'INDICATEURS

Le Fonds pour l'Arbre joue le rôle d'un véritable observatoire de la haie. Il suit et analyse les stratégies territoriales mises en œuvre, qui reposent notamment sur :

- Le renforcement des compétences techniques,
- Les actions de sensibilisation, de mobilisation et d'accompagnement technique,
- Le développement de partenariats,
- L'intégration de la haie dans les politiques territoriales,
- Ainsi que l'ingénierie financière.

Pour en rendre compte, des données précieuses remontent chaque année du terrain grâce au travail de reporting précis des opérateurs.

En 2023-2024, le Fonds pour l'Arbre a engagé une réflexion avec le Groupe de Travail « Indicateurs » et en séminaire, afin de redéfinir le cadre de collecte des données, fixer des objectifs clairs et améliorer l'ensemble du processus. L'objectif : établir des indicateurs de suivi cohérents, mesurables, exploitables, et alignés avec les ambitions de long terme du Fonds, pour mieux orienter les actions et suivre les trajectoires engagées.

Cette année, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (membres du GT indicateurs, opérateurs de

terrain, experts de Réseau Haies France), une matrice d'indicateurs a été élaborée. Elle vise à renforcer le pilotage stratégique du programme, en proposant une lecture transparente et opérationnelle des dynamiques d'animation territoriales en faveur de la haie à l'œuvre sur le terrain.

Les indicateurs sont traduits en questionnaire qui permet aux opérateurs de faire remonter leurs actions lors du bilan. Pour faciliter la saisie des données par les opérateurs et faciliter le suivi du programme, le Fonds pour l'Arbre a élargi l'usage de la plateforme numérique WIIN pour le dépôt des bilans. Cet outil présente les indicateurs sous forme de questions synthétiques et structurées autour des grandes dynamiques soutenues par le Fonds : sensibilisation, mobilisation, montée en compétences, accompagnement technique, politiques publiques, etc. Il permet également de capitaliser les retours d'expérience issus du terrain.

La démarche a été unanimement saluée : les opérateurs ont souligné la clarté et la facilité d'utilisation de l'outil, tandis que Réseau Haies France y voit un levier d'optimisation et de lisibilité renforcée.

Les données collectées font l'objet de calculs d'indicateurs groupés à l'échelle nationale et d'une analyse approfondie, qui nourrissent **le rapport d'activité annuel** du Fonds pour l'Arbre. Ce dernier devient ainsi un véritable outil de communication structuré autour de ces indicateurs clés, plus concis, pertinent et fidèle à la réalité du terrain, offrant une vision claire de l'appropriation des aides à l'échelle des territoires.

« Le Fonds pour l'arbre est avant tout une grande aventure collective. Dans quel autre contexte, peut-on croiser un réseau associatif d'acteurs professionnels, des fondations d'entreprise ou familiales, des industriels de l'agroalimentaire, de la cosmétique, de l'ameublement ou encore un média national ? Toutes ces structures, parfois même concurrentes, ont choisi de mettre en commun leurs expériences et expertises au service de l'intérêt général.

Véritable curiosité dans le paysage de la philanthropie environnementale, le Fonds pour l'arbre fait de la Haie un bien commun fédérateur, en partageant les prises de décisions entre financeurs et financés. Ce sont tant ses belles réalisations que ses méthodes de travail innovantes qui font la richesse du Fonds pour l'Arbre »

Nathan Pezet,
Coordinateur filières
végétales, Olga

Mecène donateur fondateur



II - UN PROGRAMME NATIONAL AMBITIEUX

Le programme du Fonds pour l'Arbre soutient une diversité d'actions complémentaires à mener sur le terrain pour garantir le développement d'un contexte favorable à la durabilité, à la restauration et au déploiement des haies. Il est conçu comme un dispositif incitatif qui encourage les opérateurs à mener une animation globale qui s'inscrit dans le temps long et s'appuie sur une ingénierie territoriale riche et complexe tant en termes de compétences mobilisées que de logiques d'acteurs.

L'appel à projets annuel propose 7 aides cumulables entre elles, pour accompagner les haies à chaque étape de leur cycle de vie et dans une véritable intégration territoriale, économique, agricole et sociale. Ces aides visent à restaurer l'état écologique des haies existantes et vieillissantes, ainsi qu'à soutenir l'implantation de nouvelles haies, depuis la graine jusqu'au chantier de plantation. L'objectif est double : accélérer la restauration et la plantation de haies, tout en renforçant les filières de valorisation via le Label Haie et la production de plants certifiés Végétal local.

REPOSITIONNEMENTS STRATÉGIQUES DU PROGRAMME

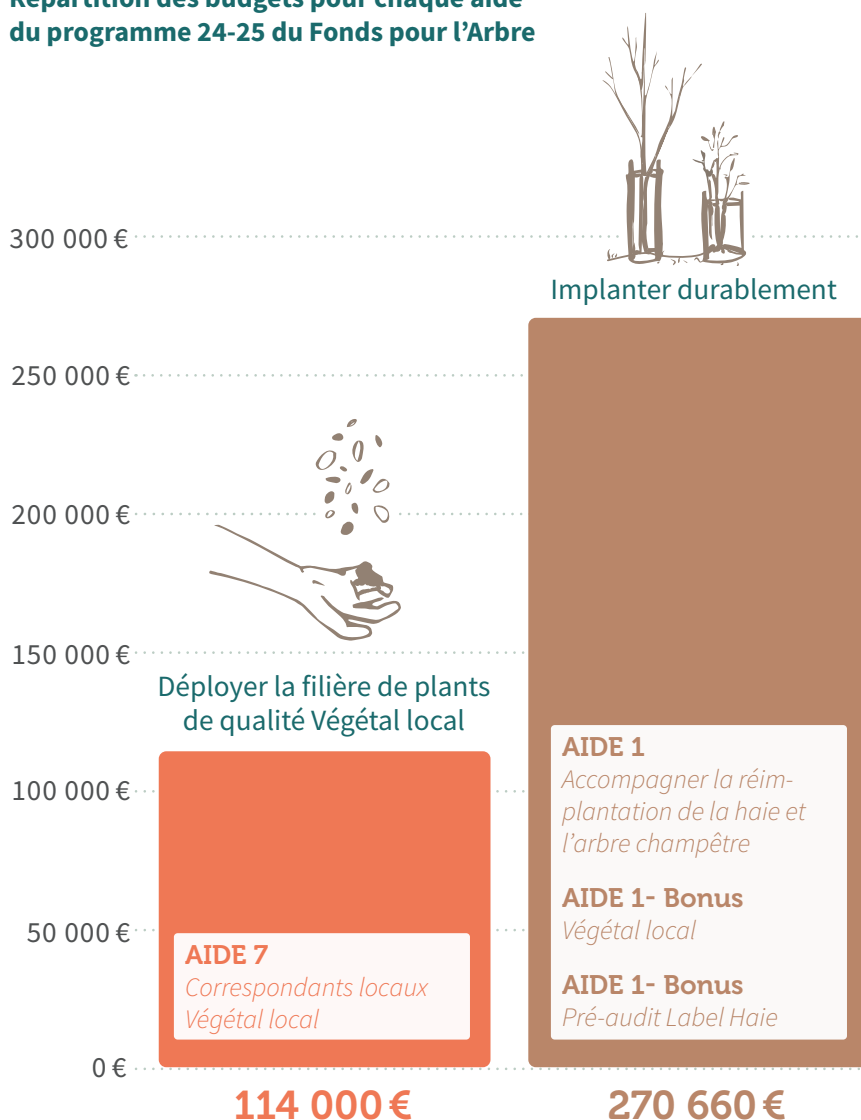
La maquette d'aide est à la fois stable dans le temps afin d'assurer une continuité de l'action territoriale en faveur de la haie, dont le déploiement s'inscrit dans le temps long, et à la fois agile pour toujours se positionner en juste complémentarité avec les aides publiques et les besoins de terrains.

Le **Pacte en faveur de la haie**, nouvelle politique publique d'envergure, constitue une véritable opportunité pour les opérateurs. Cependant, le changement d'échelle sans précédent qu'il induit appelle un accompagnement structuré, garantissant que les actions financées s'inscrivent dans une dynamique de long terme.

En effet, bien que le Pacte soutienne de nombreuses actions territoriales, il ne couvre pas les initiatives à destination des publics non agricoles (collectivités, établissements scolaires, élus...). Par ailleurs, le Pacte ne permet pas toujours de financer l'intégralité de l'animation technique requise pour certains projets, qu'il s'agisse de plantations ou d'accompagnement au changement des pratiques de gestion des haies. Il ne prend pas non plus en charge l'échelon régional, notamment le développement des Réseaux Haies régionaux ou le soutien aux référents régionaux Label Haie qui assurent une animation de proximité essentielle sur le terrain.

Dès lors, les financements publics actuels ne permettent pas de couvrir l'ensemble des maillons indispensables à la restauration et à la

Répartition des budgets pour chaque aide du programme 24-25 du Fonds pour l'Arbre

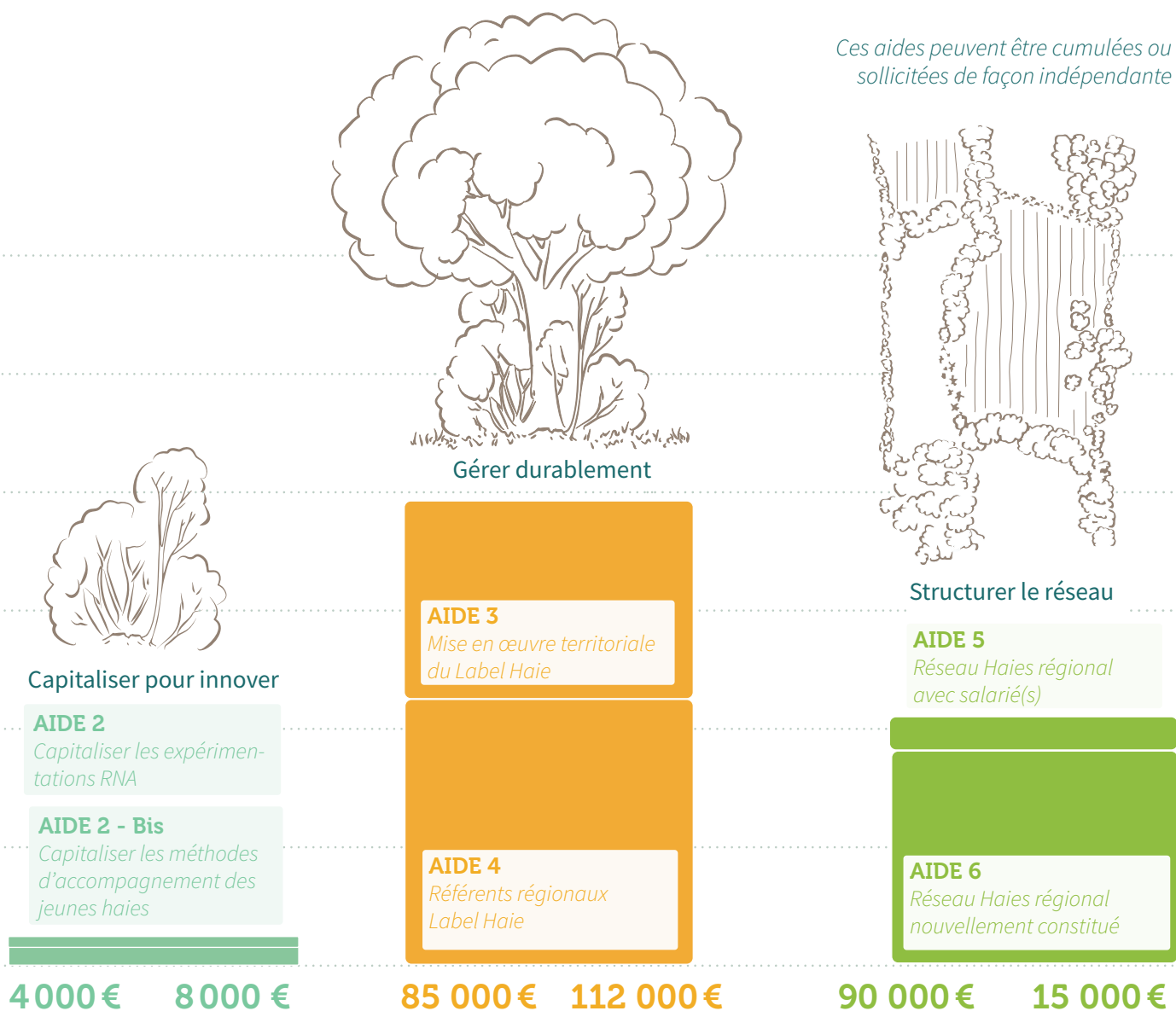


préservation durable du patrimoine bocager. Le Fonds pour l'Arbre adapte ainsi ses aides afin de compléter le dispositif du Pacte tout en tenant compte des retours du terrain, en réorientant ses priorités selon les besoins identifiés :

- **Réduction de l'enveloppe financière dédiée au soutien à l'animation autour de la plantation**, désormais largement couverte par le Pacte.
- **Renforcement des aides au déploiement et à la structuration du Label Haie** en région pour garantir la pérennité des haies existantes et des plantations dans un contexte de massification.
- **Soutien accru à l'échelon régional** avec la création prévue en 2024-2025 de 2 nouvelles associations régionales Réseau Haies.
- Création d'un bonus incitatif pour **encourager les structures sollicitant une aide à la plantation à s'engager dans une gestion durable des jeunes haies via le Label Haie**.
- **Création de deux nouvelles aides** visant à capitaliser les retours d'expérience sur :
 - les techniques de régénération naturelle assistée (RNA) ;
 - les méthodes d'accompagnement des jeunes haies (entre 3 et 10 ans).
- **Diminution de l'aide à la filière Végétal local**, dont le développement est aujourd'hui bien amorcé. L'aide coup de pouce n'est plus nécessaire, mais les Correspondants locaux, qui assurent la structuration de la filière, continuent d'être soutenus.



Ces aides peuvent être cumulées ou sollicitées de façon indépendante



94
STRUCTURES
CANDIDATES

137
DOSSIERS ÉTUDIÉS*

*Un dossier doit être constitué pour chaque aide demandée. Une structure peut donc déposer plusieurs dossiers

82
OPÉRATEURS
RETENUS

80,5 %
DE TAUX DE FIDÉLITÉ*

*Opérateurs ayant déjà été bénéficiaires les années précédentes

16
NOUVEAUX
OPÉRATEURS

L'APPEL À PROJETS 2024-2025

Modalités de sélection

L'intégralité des dossiers de candidatures sont étudiés par un jury national composé de **35 membres**. Les quatre jurys techniques réunis étaient chacun composés :

- d'un Président non bénéficiaire,
- de membres de la Commission du Fonds pour l'Arbre,
- d'opérateurs,
- de salariés de Réseau Haies France,
- de mécènes observateurs.

L'objectif des jurys est de vérifier en fonction des aides demandées : le portage d'une animation territoriale, les références techniques, l'expertise en matière de plantation et de gestion, la diversité d'actions, le portage d'un projet et d'une vision à long terme sur l'arbre et la haie ou encore l'inscription de la structure dans le maillage d'acteurs du territoire, la solidité du montage financier de l'action.

Le jury final a réuni l'ensemble des présidents des jurys techniques, les salariés et les mécènes observateurs. Il a eu pour mission d'assurer la cohérence des décisions prises par les différents jurys et de trancher sur certains dossiers sensibles. La liste des bénéficiaires retenue a ensuite été approuvée par le Conseil d'Administration du Fonds pour l'Arbre.

	Nombre de candidatures	Nombre de bénéficiaires	% de nouvelles structures bénéficiaires
Aide ①	64	53	13%
Aide ②	9	8	25%
Aide ② bis	4	4	50%
Aide ③	17	16	31%
Aide ④	14	14	0
Aide ⑤	6	6	0
Aide ⑥	3	3	100%
Aide ⑦	20	19	11%

LISTE DES STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES DE L'APPEL À PROJETS 2024-2025

AGRICULTURE

Chambres d'Agriculture

Chambre d'Agriculture de la Corrèze 1

Pôle InPact ou FNAB

CIVAM 44 3

CIVAM de l'Oasis 1 2

CIVAM de Valençay et du Pays de Bazelle 1

CIVAM PACA 1

Euskal Herriko Laborantza

Ganbara 1

Initiatives Paysannes - Territoire Hauts de France 1

Autres organismes de l'agriculture

Eureden Innovation 3

ARBRE HORS FORÊT

Organismes de filières de valorisation

Coat Nerzh Breizh 4

SCIC Argoat Bois Energie 3

SCIC Bois Bocage Energie 1 3

SCIC ENR Pays de Rance 3

SCIC Mayenne Bois Energie 3 4

Organismes spécialisés dans l'arbre et la haie

ADAF 1

AFAHC Occitanie 3 4 5

Agrof'île 1

AGROOF SCOP 1 4 7

Arbor & Science 1 2 2 bis

Arbre et Agriculture 1

Arbre et Paysage 32 1

Arbre et Paysage 66 1

Arbres et Paysages 11 1

Arbres et Paysages d'Autun 31 1 7

Arbres et Paysages en Gironde 7

Arbres et Paysages Tarnais 1 2

Arbres, Haies, Paysages 46 1

Atelier Agriculture Avesnois-

Thiérache 1 2 bis 3 4 7

Bocage Pays Branché 1

Campagnes Vivantes 82 1

COPAGE 1 7

EIRL de la Haie à la Forêt 1

Fédération RENOVA 7

Haies vives d'Alsace 1 3 4

Horizon Bocage 1

Paysage de Mares Haies

d'Arbres 1 2

Paysarbre 1

Plantons par nature 7

Prenons racine 1

Prom'Haies en Nouvelle-

Aquitaine 1 3 4 7

Réseau Haies Bourgogne

Franche Comté 5

Réseau Haies Bretagne (portée par Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor) 6

Réseau Haies Centre-Val de Loire

(portée par Syndicat Mixte Parc

naturel régional de la Brenne) 6

Réseau Haies Grand Est (portée

par Haies vives d'Alsace) 6

Réseau Haies Normandie 4 5 7

Réseau Haies Hauts-de-France 4 5

Réseau Haies Nouvelle-Aquitaine 5

Réseau Haies Pays de la Loire 5

SCIC Végétal Nord Est 2 7

Sylvagraise 1

Union des Forêts et des Haies

Auvergne Rhône Alpes (service

Mission haies) 1 2 4 7

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Collectivités territoriales

Communauté d'Agglomération

Mont Saint-Michel - Normandie 1

Communauté de commune du

pays de Château-Gontier 1

Syndicat Mixte de l'Orne et ses

Affluents 1

Eau et gestion des milieux aquatiques

SIMA COISE 1

Syndicat des Eaux du Bas-Léon 7

Organismes de filières de valorisation

Le Ruisseau Coopérative 1 3

Les Planteurs Volontaires 1 2 bis 7

Parc naturel régional

Parc Naturel Régional de la

Brenne 1 2 3 4 7

Parc Naturel Régional Scarpe-

Escaut 3

Paysage

CAUE de la Creuse 7

Protection, gestion et

éducation à l'environnement

Carabes et Canopée 3

CPIE des Pays Creusois -

L'Escurio 3 4

CPIE Loire Océane 1

CPIE Sèvre et Bocage 1

CPIE Vallées de l'Authie et de la

Canche - ADPEVA 1

CPIE Yonne et Nièvre 2 2 bis 3

France Nature Environnement

Bourgogne Franche-Comté 1 7

Les Jardins du Cygne 1

La Maison Botanique 1

Maison de la Nature et de l'Envi-

ronnement du 65 - AP65 1

Ressources cynégétiques

Fédération Départementale des

Chasseurs de la Loire 1

Fédération Départementale des

Chasseurs de la Marne 1

Fédération Départementale des

Chasseurs de la Vendée 1

Fédération Départementale des

Chasseurs de l'Allier 1

Fédération Départementale des

Chasseurs des Côtes d'Armor 4

Fédération Départementale des

Chasseurs des Deux-Sèvres 1

Fédération Départementale des

Chasseurs du Doubs 1 4

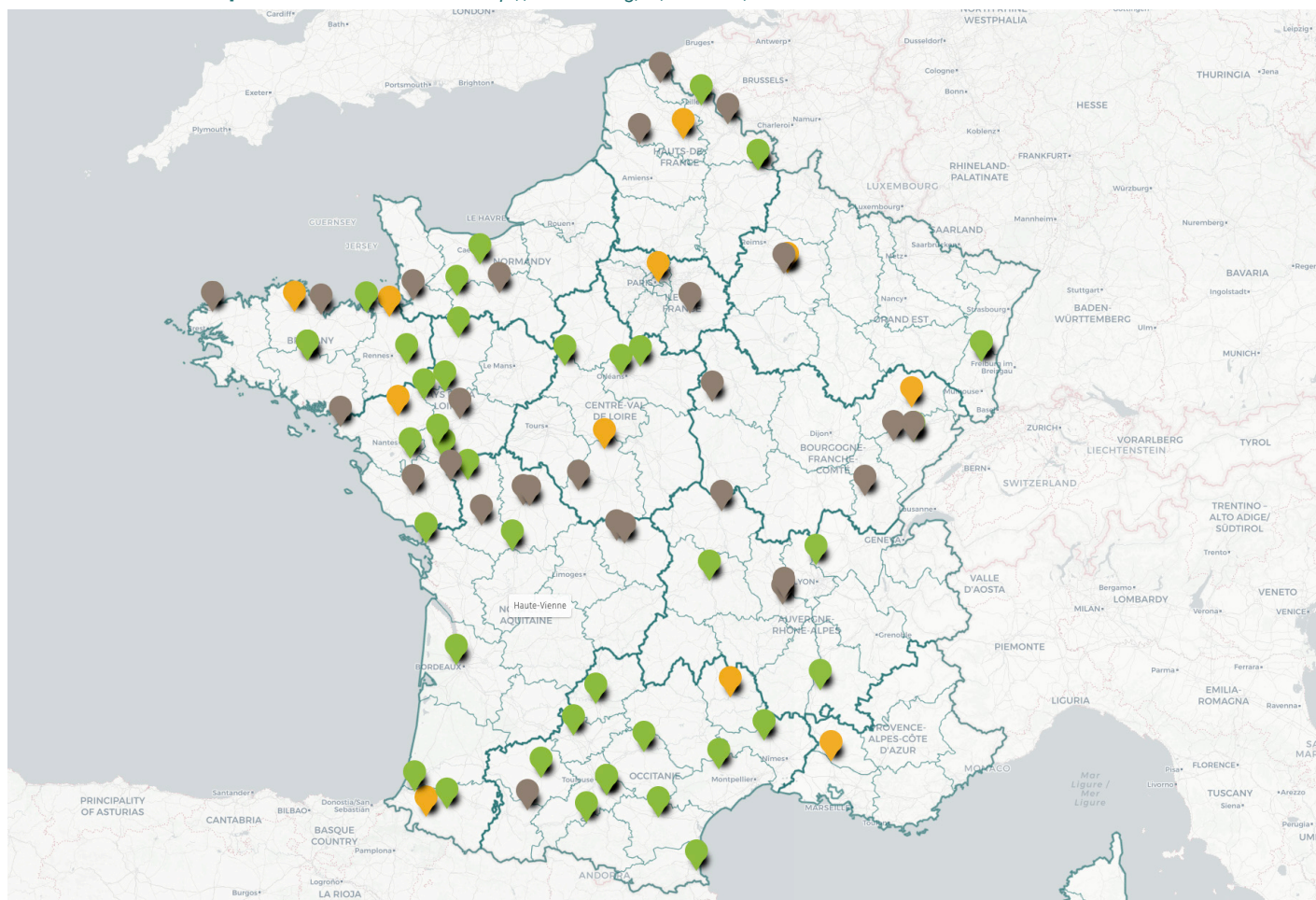
Fédération des Chasseurs de la

Vienne 1

Fédération Régionale des

Chasseurs des Pays de la Loire 7

Lien vers la carte des opérateurs 2024-2025 ici : <http://u.osmfr.org/m/1278938/>



Contextualisation

L'action des correspondants locaux Végétal local, soutenue par le Fonds pour l'Arbre, s'inscrit dans le programme d'actions que porte Réseau Haies France avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité. Il est encourageant de constater l'impact des opérateurs sur le développement et la structuration des filières Végétal local : les filières de production s'enrichissent de nouveaux collecteurs et pépiniéristes en même temps que les prescripteurs sont formés à l'inscription de Végétal local dans les marchés, et les utilisateurs à l'approvisionnement en jeunes plants Végétal local et à leur utilisation.



SENSIBILISATION

Les correspondants locaux sont intervenus à de nombreuses reprises lors du programme 24-25 afin de présenter la marque Végétal local et les enjeux d'utiliser une gamme de végétaux indigènes et d'origine sauvage pour que chaque plantation de haie participe à la restauration durable de la fonctionnalité écologique des paysages. Ces actions de sensibilisation ont principalement été menées à l'intention des prescripteurs, tels que les collectivités, techniciens de structures territoriales et institutionnels. L'acculturation de ces acteurs à l'utilisation de graines et plants labellisés Végétal local implique également :

- De la sensibilisation aux techniques de plantation les plus adaptées,
- De la sensibilisation aux démarches propres à la fourniture de ces végétaux, tant sur l'identification des acteurs de production, que sur la forme et tailles des plants attendus, ou la disponibilité en pépinière.

Certains opérateurs ont ainsi pu travailler sur des outils et événements de sensibilisation destinés aux prescripteurs et utilisateurs de végétaux ligneux, par exemple lors de journées de formation, « speed dating » producteurs-utilisateurs. Les outils créés viennent compléter ceux mis à disposition des opérateurs par la marque Végétal local (dont le guide prescription publié en 2024). Par ailleurs, les opérateurs se sont largement impliqués auprès des porteurs de projet intéressés par les activités de production de graines et/ou plants, afin de les informer sur le label Végétal local - enjeux, exigences, garanties.

MOBILISATION

Les actions de mobilisation initiées par les correspondants locaux Végétal local visent à trouver un équilibre dynamique entre la capacité de production des bénéficiaires de la marque et le marché pour la vente de jeunes plants labellisés Végétal local. Ainsi, les opérateurs participent activement au développement et à la structuration des filières de production. Leur implication varie selon les territoires et la structuration en cours des acteurs : depuis l'implication dans la formation et le suivi des porteurs de projet collecte/pépinière, jusqu'à l'organisation de journées techniques, voire l'animation territoriale avec notamment la mise en place et l'animation de feuilles de route régionales lorsque c'est pertinent.

Ces feuilles de routes régionales permettent de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels autour d'enjeux communs. Elles facilitent la co-construction des filières territoriales de demain autour de Végétal local et de ses enjeux pour la restauration écologique. Dans certains territoires, les feuilles de routes s'incarnent au travers de relations

d'acteurs qui permettent d'assurer une adéquation durable entre la capacité de production des producteurs, et la demande en jeunes plants.

MONTÉE EN COMPÉTENCES

Les correspondants locaux Végétal local ont largement œuvré à la montée en compétences des acteurs du territoire (techniciens agroforestiers, collectivités, paysagistes, collecteurs, récolteurs, agriculteurs, prescripteurs) pour favoriser l'intégration de plants Végétal local dans leurs projets de plantation. S'appuyant sur des outils ou des animations au format innovant, ils ont su améliorer les démarches d'approvisionnement des prescripteurs. Selon les territoires, quelques actions notables :

- Plaidoyer politique – notamment dans le cadre des AAP régionaux du Pacte en faveur de la haie,
- Speed dating pour mettre en relation producteurs et prescripteurs
- Création d'outils numériques dédiés à l'affichage et au partage des stocks disponibles chez les acteurs de la filière,
- Formation à la prescription
- Aide à la construction de CCTP et de contrats de culture

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Les correspondants ont également contribué à l'accompagnement individuel des porteurs de projets, en organisant des rencontres entre producteurs, en organisant des sessions de formation technique, en formant les acteurs à l'utilisation de Pepicollecte, et en s'impliquant dans l'identification de solutions aux problématiques de germination et conservation des graines de ligneux, etc. En tout, **114 porteurs de projets Végétal local** ont pu bénéficier de ces actions. A noter que plusieurs d'entre eux figuraient parmi les 53 nouveaux bénéficiaires de la marque, en fin d'année 2024, ou figurent parmi les 35 nouveaux candidats audités pour entrer dans la marque en 2025.

POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

En soutien aux associations régionales Réseau Haies, et même directement dans les territoires sans association régionale, les correspondants locaux Végétal local se sont largement mobilisés pour défendre l'inscription de taux minimum de plants Végétal local dans les appels à projets issus du Pacte en faveur de la haie. Cette mobilisation s'est traduite en 2024 par des recommandations voire obligations à recourir à des plants d'origine sauvage et locale (en particulier Végétal local) dans les Appels à projets de **9 régions administratives métropolitaines**, avec mention d'obligations de pourcentages parfois élevés.

Actions des correspondants locaux Végétal local soutenues par le Fonds pour l'Arbre

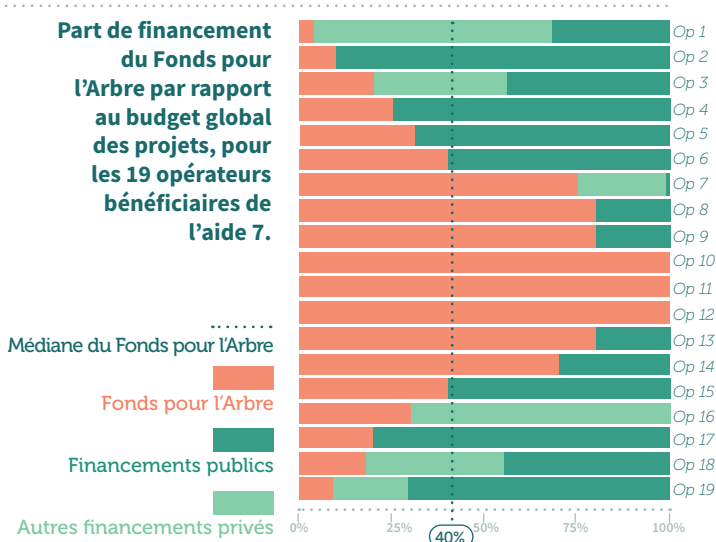
Grandes thématiques d'animation territoriale	Missions Végétal local	Nombre de correspondants Végétal local concernés	% de temps passé minimum, moyen et maximum				
			0%	25%	50%	75%	100%
Sensibilisation	Représentation de la marque (messages généraux)	3					
	Sensibilisation	15					
Montée en compétences	Implication recherche participative graines et plants	3					
	Accompagnement technique production graines et plants	12					
	Appui à la construction de ressources pour la marque	5					
Mobilisation	Organisation de journées techniques	4					
	Accompagnement de porteurs de projet	15					
	Animation du territoire (amont-aval)	7					
Accompagnement technique	Appui à la prescription	8					
	Mise en place de structures adhoc pour les filières	9					
	Développement d'outils-métiers	4					
Politiques publiques	Implication dans les politiques locales	5					
Capitalisation	Recueil de données technico-économiques	7					
Financement	Coordination	15					

« Les grandes missions en tant que correspondant dans la région d'origine Sud-Ouest ont été dans un premier temps de former des pépiniéristes aux techniques de pépinières, mission qui s'étend aujourd'hui vers la structuration de tout l'archipel de pépinières créées autour de la marque Végétal local. Cette structuration devra leur permettre de répondre par la suite ensemble au plus grand nombre de besoins en terme de production et fourniture de plants. Nous nous appuyons pour cela sur les retours expériences qui ont pu être menées sur les autres région d'origine afin de ne pas reproduire les mêmes potentielles erreurs et trouver le plus rapidement possible les structururations qui conviennent le mieux. »

Martial Vidal – Correspondant local Végétal local - Arbres et Paysages en Gironde, Nouvelle Aquitaine

CAPITALISATION

La participation des correspondants locaux Végétal local au programme national coordonné par Réseau Haies France facilite les échanges techniques entre les territoires et permet l'essaimage des bonnes idées et des alertes. On observe donc une capitalisation quasiment directe des savoirs et retours d'expérience. Cela se matérialise par exemple à travers la mise à jour du guide technique « Collecte et mise en culture d'arbres et arbustes sauvages et locaux » (publication prévue en 2026), ainsi qu'à travers les enquêtes proposées par le GT graines de ligneux. Ce dernier est une initiative rassemblant des producteurs et des correspondants locaux Végétal local ; son objectif est d'identifier, de tester, et de proposer des solutions techniques à la production de certaines espèces (fusain et troène en 2024-2025).



AIDE 1 – Soutenir l'animation territoriale pour l'implantation de haies

52
bénéficiaires

Contextualisation

Cette aide vise à soutenir l'animation territoriale assurée par l'opérateur qui accompagne des projets de plantation d'arbres et de haies champêtres auprès des agriculteurs, des collectivités ou des particuliers.

Essentielle à la diffusion des bonnes pratiques de plantation, cette aide est sollicitée par 65 % des opérateurs, en lien avec la forte mobilisation historique du réseau et des financements publics autour de cet enjeu.

Elle vient compléter efficacement les dispositifs existants, notamment le Pacte en faveur de la haie, ainsi que des financements privés, en permettant aux opérateurs de mener une animation globale et cohérente aux enjeux territoriaux.

L'aide n°1 du Fonds pour l'Arbre est renforcée par deux bonus qui visent non seulement à maximiser la diversité génétique des plants pour une résilience face au changement climatique par le bonus Végétal local, mais aussi à en assurer leur durabilité par la gestion durable avec le bonus pré-audit Label Haie.

SENSIBILISATION

% Du nombre de personnes touchées et sensibilisées sur l'implantation durable de haies



79% des structures font appel au Fonds pour l'Arbre pour financer leurs actions de sensibilisation auprès du grand public. Ces actions prennent majoritairement la forme de chantiers participatifs de plantation de haies, qui permettent d'impliquer concrètement les citoyens dans des démarches locales en faveur des haies. Ces chantiers constituent des temps forts pédagogiques et d'éducation aux rôles essentiels que jouent la haie et l'arbre dans les écosystèmes. Cette démarche répond à l'une des ambitions majeures du Fonds pour l'Arbre : faire émerger et pérenniser une conscience collective autour de la préservation des haies.

La diversité des publics touchés par les structures bénéficiaires témoigne également de l'hétérogénéité des acteurs sensibilisés au sujet de la haie.

MOBILISATION

Au total, **1 775 acteurs** (45% d'agriculteurs, 25% d'élus du territoire, 24% de collectivités territoriales et 5% d'agriculteurs dans le cadre du CGA) ainsi que **1021 primo-planteurs** ont été mobilisés autour de la thématique de la plantation de haies par les opérateurs.

Inscrite dans une dynamique territoriale, cette mobilisation vise à impliquer durablement les acteurs locaux dans l'action et à faire émerger la haie comme un enjeu structurant à l'échelle du territoire. Plusieurs actions ont été menées : animation de collectifs d'agriculteurs pour engager des projets de plantation, implication des élus lors des chantiers de plantation de haies, constitution de consortiums avec d'autres structures techniques du territoire, ou encore organisation de rencontres techniques entre agriculteurs autour de l'arbre en milieu agricole.

Cette mobilisation représente une étape clé de l'animation territoriale, en ce qu'elle permet de fédérer et d'engager durablement les acteurs locaux autour de la haie et de passer concrètement à l'action de plantation.

MONTÉE EN COMPÉTENCES

L'appui du Fonds pour l'Arbre a permis à **55 salariés** des structures bénéficiaires de renforcer leurs compétences techniques en participant à des journées internes sur la gestion durable, la valorisation, en participant à des webinaires, des formations au Label Haie, ou des ateliers d'échanges entre pairs. Cette montée en compétences est essentielle pour intégrer l'accompagnement à la gestion durable des jeunes dans l'appui technique. Cette dimension reste encore à conforter dans le réseau des opérateurs de la haie.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Les structures bénéficiaires ont accompagné la plantation de **373 000 mètres linéaires** de haies (équivalent à 373 km).

► Bonus Végétal local

57% des plants mobilisés sont labellisés Végétal local, une tendance en hausse par rapport à l'année précédente

Les 5 essences les plus utilisées par les opérateurs.

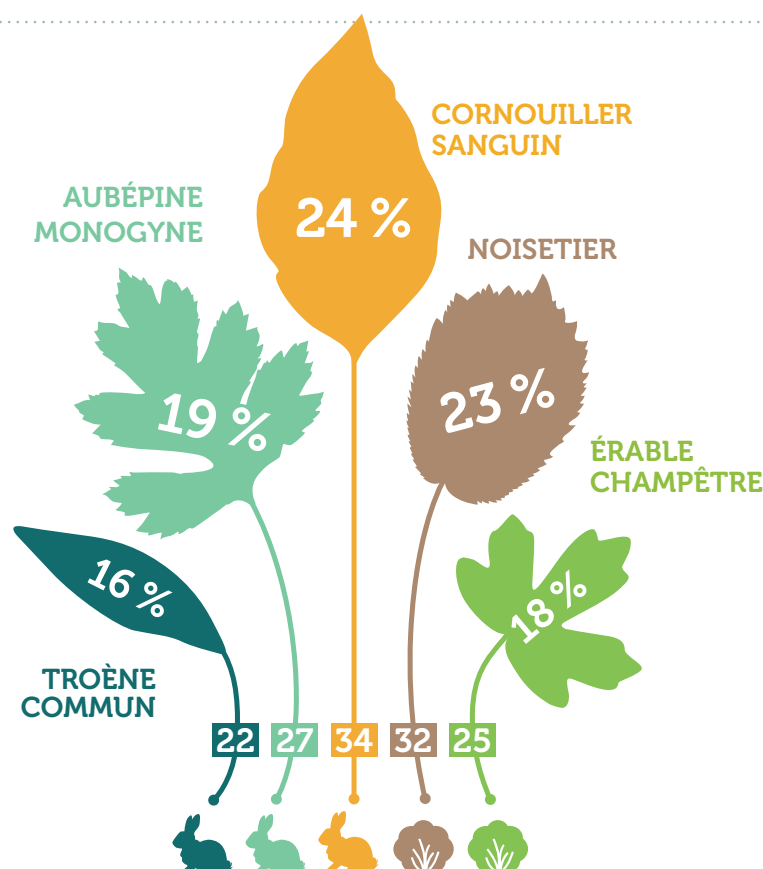
Type d'essence



Accompagnement, intérêt pour la biodiversité



Structurante pour la morphologie et la durabilité de la haie



(50% en 23-24). Lors de ces plantations, **39 essences** différentes ont été recensées, parmi lesquelles 5 principales ont été privilégiées. Celles-ci se répartissent entre essences dites structurantes – garantes de la forme, de la résilience et de la longévité de la haie – et essences d'accompagnement, qui enrichissent sa diversité écologique. On note la prédominance annuelle des essences arbustives à faible productivité (biomasse et stockage carbone et dimension) qui ont été les plus plantées, telles que le Cornouiller sanguin ou le Noisetier. Il y a également une progression de la proportion de plants d'essences arborescentes à meilleure productivité et longévité, comme l'Erable champêtre et le Merisier ou le Châtaignier. Cette évolution témoigne d'une montée en compétence des opérateurs et de leurs capacités d'accompagnement des gestionnaires pour intégrer davantage d'essences d'arbre pour une haie plus structurante et fonctionnelle.

Les choix d'essences traduisent, entre autres, des motivations de plantation de plus en plus diversifiées : principalement liés aux bénéfices pour la biodiversité (création d'habitats 25%, microclimat 8%, continuités écologiques 3%), agronomiques (brise-vent 17%, bien-être animal 14%) et sociétaux (qualité et gestion de l'eau 12%, paysage 9%). Ces enjeux prennent de l'importance face à l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques, de plus en plus intenses dans l'ensemble du territoire français.

Dans ce contexte, on constate la multiplication des motivations à planter par les agriculteurs mais aussi des collectivités, pour disposer d'un outil de résilience répondant à l'ensemble des enjeux écologiques et climatiques.

Le Pacte en faveur de la haie a agi comme un catalyseur, en facilitant le financement des projets et en mobilisant de nombreux acteurs. En complément, le Fonds pour l'Arbre joue un rôle stratégique en soutenant une partie du temps de l'animation territoriale des opérateurs, une fonction

essentielle, indispensable à la structuration d'une dynamique pérenne de plantation et de gestion.

Cette synergie entre financements et expertises contribue à faire de la haie un véritable pilier de résilience territoriale. Sa reconnaissance favorise l'émergence d'usages et de finalités diversifiés autour de sa plantation. Cela se traduit notamment par la volonté de donner une finalité aux plantations engagées, à travers la structuration de filière de valorisation autour de la haie bien gérée : fourrages 26%, bois énergie 23%, fruits et petits-fruits 20%, bois d'œuvre 12%, paillage 5%, etc. La haie devient ainsi un atelier à part entière, intégré dans les systèmes agricoles et contribuant à l'économie circulaire locale. Une dynamique en plein essor à l'échelle nationale, bien que marquée par des disparités entre les régions et même entre départements selon les contextes socio-économiques et politiques locaux.

De manière générale, on distingue deux grandes dynamiques territoriales. D'une part, les régions à dominante élevage ou polyculture-élevage (comme la Bretagne, l'Occitanie ou les Pays de la Loire), où la présence de la haie s'inscrit encore dans les traditions agricoles et dans les dispositifs d'accompagnement technique du territoire. Moins touchés par le remembrement, ces territoires ont souvent

« La valorisation du bois est de plus en plus évoquée lors des projets de plantation, car il y a davantage de communication sur cet aspect. »

Haies Vives d'Alsace – Grand Est

« La principale évolution concerne les services rendus de l'arbre en agriculture, ainsi, de plus en plus de plantations se font dans l'objectif d'optimiser la performance économique des exploitations par la présence d'arbres. »

CPIE Sèvre et Bocage – Pays de la Loire

su préserver la haie, voire valoriser de manière continue pour ces bénéfices divers. D'autre part, les espaces de plaines et de plateaux cultivés en openfield laissent peu de place à l'arbre et restent fortement marquées par le remembrement des années 1970 (comme le Grand Est ou les Hauts-de-France). Dans ces zones, la communication autour de la haie suscite un regain d'intérêt. Les acteurs territoriaux redécouvrent son potentiel, et la valorisation économique apparaît comme un levier particulièrement pertinent pour encourager sa replantation.

► Bonus pré-audit Label Haie

Pour qu'une jeune haie plantée puisse pleinement répondre à l'ensemble de ces objectifs et révéler toute sa valeur, il est essentiel qu'elle s'inscrive dans une démarche de gestion durable. L'aide bonus pré-audit Label Haie a permis de jouer un rôle clé dans la promotion d'une gestion durable des haies, et ce dès la plantation. **85 pré-audits Label Haie** ont été réalisés avec cette nouvelle aide. Parmi les 26 structures bénéficiaires, **50 %** indiquent que ces pré-audits ont lieu dans le cadre de l'accompagnement à la plantation, derrière l'accompagnement lié à une future certification individuelle Label Haie. Cela confirme la pertinence de mobiliser ce dispositif dès l'étape de plantation, afin d'initier les agriculteurs aux pratiques de gestion durable.

71,4 % des structures bénéficiaires ont profité de cette aide pour réaliser des pré-audits dans le cadre de la formation auditeur Label Haie et ont obtenu la qualification d'auditeur Label Haie. Ce dispositif incite les opérateurs à réaliser des diagnostics initiaux pour guider les exploitants dans l'apprentissage ainsi favorisant l'amélioration de leurs pratiques de gestion durable des haies.

PARTENARIATS

L'intégration dans le maillage territorial d'acteurs et la capacité d'un opérateur à organiser des compétences multiples pour conduire un projet territorial sur la haie, est un critère clé de sélection pour le Fonds pour l'Arbre. Cette

“

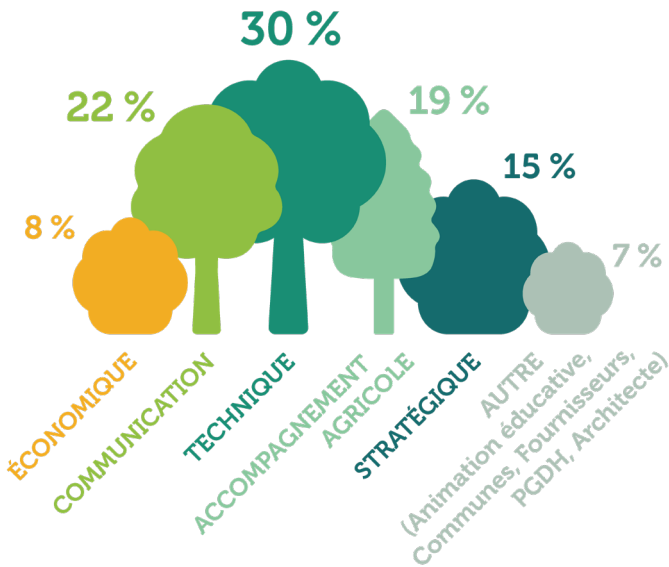
« Le soutien du Fonds pour l'Arbre a permis de renforcer l'animation territoriale en faveur de la haie et de l'agroforesterie. Elle a permis d'aboutir pour cette année 2024-25 :

- À l'accompagnement technique de 20 chantiers sur les 58 réalisés, aboutissant à la plantation d'un total de 7 240 plants.
- À la sensibilisation de scolaires, lycéens agricoles, jeunes des MFR (Maisons familiales et rurales), élus, collectivités et des milliers de personnes via les réseaux sociaux et la dizaine d'articles de presse. Plus de 1 000 élèves et bénévoles ont participé à des chantiers collectifs de plantation, véritables leviers pour sensibiliser aux bénéfices agronomiques et environnementaux de l'arbre, transmettre les bonnes pratiques de plantation et créer du lien entre agriculteurs, habitants et acteurs locaux. En tant qu'association d'intérêt général, l'ADAF souhaite poursuivre cette dynamique, impliquer encore davantage de personnes et essayer ces projets agroforestiers pour renforcer la résilience des territoires. »

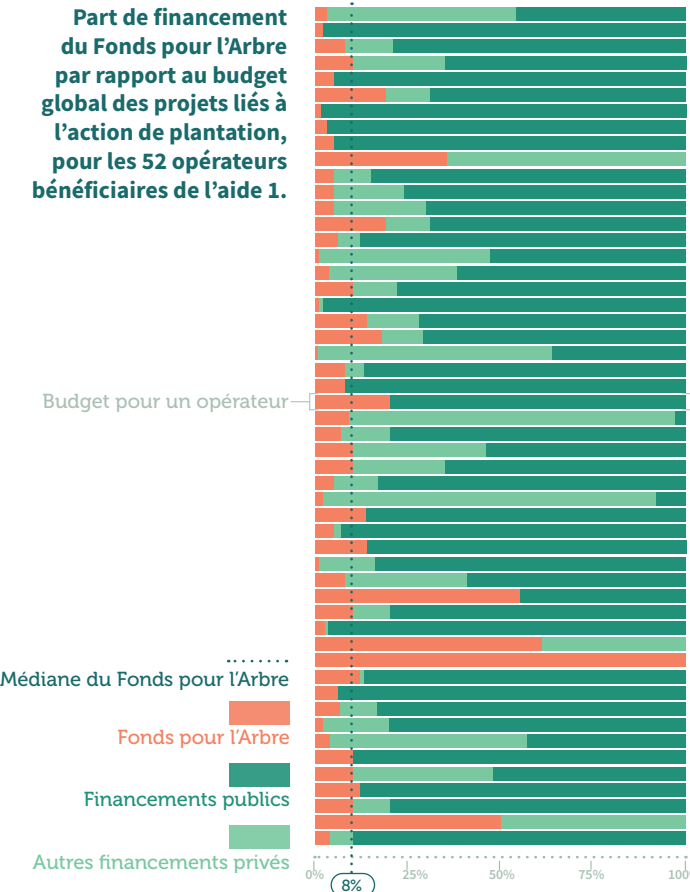
Frédéric Laurence -
Technicien conseil en agroforesterie,
ADAF, Auvergne Rhône-Alpes

coopération locale entre acteurs joue un rôle majeur dans la mise en œuvre d'une stratégie territoriale efficace, assurant des démarches à la fois qualitatives et durables. Deux catégories de partenariats se distinguent : ceux liés à l'appui technique et à l'accompagnement agricole, et ceux axés sur la communication et la stratégie. Ce panorama souligne cette dynamique territoriale encouragée et soutenu par le Fonds.

Type de partenariats recensés chez les opérateurs bénéficiaires de l'aide 1



FINANCEMENTS



Ci-dessous :
Plantation animée par l'ADAF en Auvergne Rhône-Alpes © Photo : Claire G.



II - UN PROGRAMME NATIONAL AMBITIEUX / INNOVANT / AGILE

Contextualisation

Le défi de la reconquête des haies, soutenu depuis plusieurs années par le Fonds pour l'Arbre et formalisé au travers de politiques publiques, repose sur la conservation et la gestion durable des linéaires existants, ainsi que sur le renforcement du maillage bocager dans les territoires. Si la plantation de jeunes plants est la méthode la plus emblématique et de loin la plus pratiquée actuellement pour implanter de nouvelles haies, la régénération naturelle assistée (RNA) de haies rassemble diverses pratiques tant ancestrales que novatrices. Moins coûteuses que la plantation, ces pratiques pourraient également être un facteur de résilience des nouvelles haies créées et de restauration des haies dégradées. Elles consistent à accompagner le développement des végétaux depuis le stade graine à l'endroit même de la future haie, plutôt que d'y apporter des jeunes plants produits dans des conditions souvent très éloignées des contraintes auxquelles est soumise l'emprise du projet.

Cette aide est destinée à mieux connaître les pratiques de RNA en permettant aux opérateurs de partager leur expérience sous un format de restitution d'expérience commun. Elle a été l'occasion d'éprouver une trame de suivi de projet RNA générique qui pourra, à terme, être mobilisée pour le suivi de tous les projets de RNA de haies au sein du Réseau Haies, et permettre l'analyse multifactorielle des facteurs d'échecs et de réussite des projets de RNA. Ce projet de capitalisation des savoirs autour de la RNA permettra de mieux outiller les opérateurs œuvrant à l'implantation de haies.



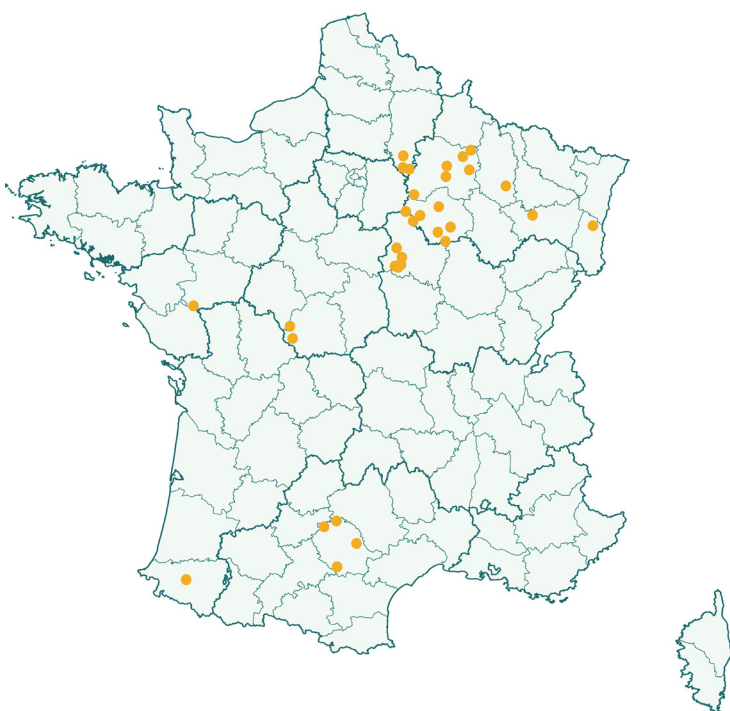
RETOUR SUR L'AIDE

Concernant le programme 2024-2025, 8 opérateurs ont élargi à cette aide, et ont fait retour de **34 expériences d'accompagnement de la RNA** de haies représentant un linéaire de plus de **40 km** (dont environ **30 km en contexte de bord de route**). La nature des méthodes recensées est très diversifiée :

- semis : 50% du nombre de linéaires suivis
- andains : 5% du nombre de linéaires suivis
- mise en défend : 48%
- regarnis : 3%
- travail du sol : 50%

Avec la mention de la RNA dans les dispositifs d'aide à l'implantation de haies du Pacte en faveur de la haie, l'attente des opérateurs autour de méthodes de RNA était forte. Cette première année de capitalisation permise par le programme du Fonds pour l'Arbre est très encourageante et constitue le début d'un processus qui permettra de compléter la « boîte à outils » à disposition des acteurs de la haie.

Carte des communes concernées par l'accompagnement des expérimentations RNA capitalisées



“

« Le CPIE Yonne et Nièvre a bénéficié du Fonds pour l'Arbre en 2024-25 pour plusieurs aides, dont l'aide n°2 sur la RNA. L'association s'intéresse - entre autres - aux démarches permettant de régénérer des réseaux de haies multifonctionnels autrement que par des plantations. Les pratiques permettant de cultiver les linéaires existants et de faire apparaître spontanément de nouveaux linéaires sont donc au cœur de nos préoccupations.

Accompagnant depuis de nombreuses années des linéaires de haies en régénération naturelle, on constate que les dynamiques de croissance des haies en RNA sont très variables selon le contexte environnemental. Afin de mieux les comprendre et pour bien accompagner les gestionnaires dans leurs pratiques, il est indispensable de collecter des données sur le temps long et dans la plus grande diversité de contextes possible. L'aide n°2 du Fonds pour l'Arbre, déployée à échelle nationale pour capitaliser les expérimentations, permet de documenter de nombreuses situations avec des indicateurs communs et un suivi potentiellement pluriannuel. En intégrant ce dispositif, on contribue à constituer une base de données importante pour développer des systèmes agroforestiers adaptés aux enjeux contemporains ».

Florence Terrasse -
CPIE Yonne et Nièvre, Bourgogne-Franche-Comté

Contextualisation

Pour de nombreux territoires engagés dans la plantation de haies depuis plusieurs années, le principal défi à venir consistera à assurer un suivi assidu et un accompagnement permettant le bon développement de ces jeunes haies. Ces dernières mettront plus de 30 ans à retrouver la même valeur écologique que les haies plus matures. Dans de nombreux cas, cette valeur risque de ne jamais être atteinte. En effet, l'appropriation des plantations et leur conduite en gestion durable par les gestionnaires de haies (agriculteurs, collectivités...) reste fragile. L'évaluation du programme de la région Bretagne « Breizh Bocage » en témoigne puisque 23% des haies plantées financées par ce programme public ne sont pas maintenues et 77% ne sont pas déclarées et protégées par la PAC (BCAE8). Et celles qui sont maintenues souffrent de mauvaise gestion. Aussi, en Bretagne, si les densités paraissent stabilisées, la valeur écologique des haies bretonnes continue à diminuer.

Compte-tenu de ce véritable défi qui concerne toutes les régions de France que doivent relever les opérateurs de la haie concernant l'avenir des jeunes haies, le Fonds pour l'Arbre a souhaité lancer une nouvelle aide visant à recueillir des méthodes de suivi et d'accompagnement à la gestion durable des jeunes haies auprès des opérateurs en ayant expérimenté. Seules les structures ayant testé des diagnostics et des méthodes de suivi et de gestion durable des jeunes haies sur les 10 premières années ont été retenus.

RETOUR SUR L'AIDE

Peu d'opérateurs ont candidaté et ont été retenus pour cette nouvelle aide.

D'une part, cela témoigne de la confidentialité de la problématique souvent non identifiée par les acteurs du territoire. Les indicateurs de réussite ne se portent bien souvent que sur les km de haies plantées et le taux de survie des plants à trois ans, mais n'adressent pas l'état de la haie à 5 et 10 ans. Il n'existe quasiment aucun recensement des haies plantées à posteriori et d'évaluation terrain de leur qualité écologique pour prendre conscience du phénomène.

D'autre part, les financements actuels (publics et privés) ne couvrent pas ce temps nécessaire à l'accompagnement dans la durée d'un gestionnaire ayant planté des haies. Si bien que très peu d'actions d'accompagnement post implantation de haies jusqu'à 10 ans ont émergé au sein du Réseau Haies.

Durant cette année 24-25, un groupe d'opérateurs retenus dans le cadre du programme du Fonds pour l'Arbre et Réseau Haies France ont pu définir collectivement les bases d'un diagnostic des jeunes haies portant sur leur état et les dégradations qu'elles auraient pu subir. Au sein de trois grandes catégories d'enjeux, plusieurs critères à évaluer sur le terrain ont été retenus :

- **Vérifier que l'espace de vie de la jeune haie est suffisant pour son développement végétal à venir, à travers l'éloignement de pratiques dégradantes :** emprise suffisante au sol (sans broyage, ni labour), mise en place d'un ourlet enherbé la protégeant, limitation de l'entretien d'emprise vertical rétrécissant le végétal, pas de jeune haie taillée au carré, absence de piétinement ou d'abrouissement, absence de désherbage chimique ;
- **Vérifier que si des coupes et tailles de formation sont réalisées, qu'elles respectent la physiologie de l'arbre :** élagage au bourrelet de cicatrisation, coupe nette, recépage et étêtage à bonne hauteur et au bon moment.
- **Vérifier que les éléments spécifiques à une plantation et empêchant à terme leur durabilité soient retirés :** retrait des gaines non dégradables, dégagement des bâches non dégradables, arrêt de l'irrigation des jeunes haies (territoires du sud de la France principalement).

Ce travail a été mené conjointement à la définition des indicateurs jeunes haies du cahier des charges gestion du Label Haie pour le nourrir et le stabiliser. 25 indicateurs spécifiques aux jeunes haies ont ainsi intégré le [cahier des charges révisés V1](#).



Analyse de l'état d'une jeune haie plantée il y a 10 ans en Hauts-de-France (avec AAAT, les Planteurs volontaires et Réseau Haies Hauts-de-France). © Photo : Réseau Haies France

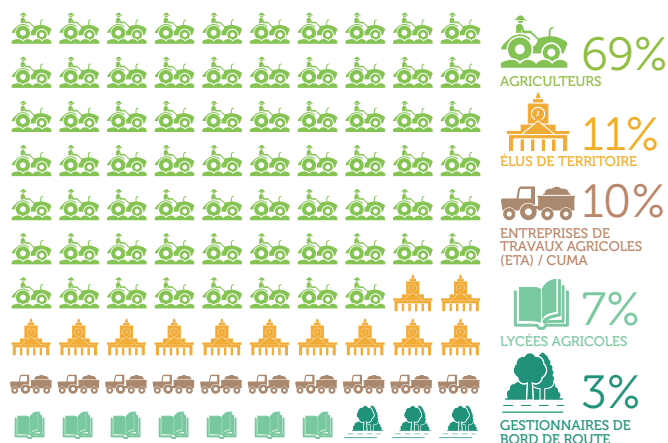
Contextualisation

Le début de l'année 2024 a été marqué par un contexte politique favorable au déploiement du Label Haie avec le lancement du Pacte en faveur de la haie ainsi que l'appel à projet sur la structuration de filières de valorisation durable du bois issu des haies. Le Fonds pour l'Arbre et ces dispositifs ont donc permis à de nombreuses structures de se doter de stratégies d'accompagnement dans la gestion durable de la haie, de permettre une montée en compétence technique sur le sujet et d'en démultiplier les actions.

À partir de la fin d'année 2024, l'annonce de la revalorisation du Bonus Haies à 20 €/ha (initialement à 7€/ha) a également créé un engouement qui a abouti à de nombreuses sollicitations du Label Haie de la part des gestionnaires de haies comme des structures opératrices qui les accompagnent. En effet, le Bonus Haies est conditionné, entre autres, à l'obtention du Label Haie.

SENSIBILISATION

% Du nombre de personnes touchées et sensibilisées sur la gestion durable



La sensibilisation autour des enjeux de la gestion durable des haies ressort comme un moyen d'action commun à toutes les structures retenues dans le cadre de l'aide 3 du Fonds pour l'Arbre. C'est en effet la première étape pour faire connaître le sujet de la gestion durable des haies et de ses enjeux auprès de tous les publics. Par exemple, pour le CPIE de la Creuse, les objectifs de ces temps de sensibilisation sont de sortir des représentations habituelles sur les haies comme le fait qu'elles se régénèrent toutes seules, que l'entretien par épareuse n'est pas dégradant, que la haie au carré est une haie « propre ».

La réalisation d'un temps de sensibilisation en pied de haies est la technique d'animation la plus plébiscitée : elle permet de constater directement sur le terrain les problématiques d'état de la haie et de sa gestion rencontrées et peut favorablement mixer les publics. Il y a eu **99 pieds de haies** réalisés cette année. Dans ces pieds de haies, les agriculteurs sont largement le type de public le plus représenté. Notons que les lycées agricoles sont régulièrement impliqués dans ces opérations de sensibilisation. Cela permet de toucher en une seule fois un grand nombre de participants et de sensibiliser les gestionnaires de demain.

MOBILISATION

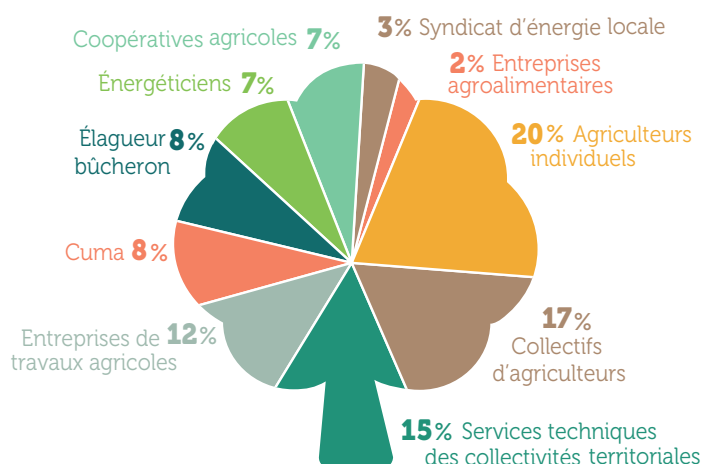
La mobilisation des acteurs sur les questions relatives à la gestion durable et au Label Haie est une action qui relève du développement de territoire et qui amène donc la structure à emmener avec elle d'autres acteurs dans l'appropriation de ce

sujet. C'est une étape qui va au-delà de la sensibilisation et qui reste dépendante des autres acteurs et de la montée en puissance de la thématique sur le territoire.

Ainsi, certaines structures qui se situent dans une phase de montée en compétence ne peuvent pas encore mobiliser et doivent d'abord mieux s'approprier le sujet. D'autres structures parviennent encore difficilement à mobiliser tant elles restent isolées sur leur territoire sur le sujet de la gestion durable. Ces dernières situations s'amélioreront au fur et à mesure des efforts de sensibilisation. Prenons l'exemple du CPIE Yonne Nièvre pour lequel le principal défi fut de « démontrer l'utilité et la pertinence du Label Haie aux acteurs dubitatifs considérant que le Bonus Haies n'est pas suffisamment rémunérateur. Pour cela, nous insistons sur l'intégration du Label Haie comme outil de définition, d'appropriation et de suivi des bonnes pratiques, notamment dans le cadre de l'accompagnement au changement de pratiques ».

Les actions de mobilisation se démarquent des actions de sensibilisation par une plus grande diversité d'acteurs concernés. Nous avons pu constater également que ces actions de mobilisation vont généralement de pair avec les territoires pour lesquels il y a des filières économiques en réflexion, en construction ou bien en phase de développement.

Types d'acteurs mobilisés



MONTÉE EN COMPÉTENCES

La montée en compétences sur le sujet de la gestion durable et du Label Haie est indispensable et a été le principal enjeu de l'année 2024-2025. Le sujet de la gestion durable s'acquiert dans la durée et avec l'appui des référents régionaux Label

Haie. Certaines structures comme le CIVAM 44, le CPIE Yonne Nièvre, le PNR Scarpe-Escaut, EUREDEN mobilisent l'aide du Fonds pour l'Arbre principalement dans l'objectif de monter en compétence. Le Fonds pour l'Arbre facilite ainsi l'appropriation du sujet et favorise le déploiement territorial du Label Haie et de la gestion durable.

Au total, parmi les structures retenues à l'aide n°3, **45 ETP** ont été déclarés comme étant dédié à la thématique de la gestion durable. Cela représente en **moyenne 3 ETP** par structure. On dénombre également **22 auditeurs** et auditrices Label Haie parmi les structures retenues. Le statut d'auditeur Label Haie permet de réaliser des audits et donc d'accompagner techniquement les gestionnaires vers l'obtention du Label Haie. Rappelons que ces auditeurs ont été formés par les référents régionaux Label Haie (formation de 2 jours environ).

“

« À côté des pieds de haies, Carabes & Canopée propose aussi d'autres animations, ludiques et accessibles à tous. La Fresque collective du Bocage, les balades bocagères, par exemple, sont autant de formats participatifs pour sensibiliser petits et grands et s'approprier les enjeux de la haie et de sa gestion durable. Ils créent un espace de rencontre convivial entre agriculteurs, habitants et élus pour parler du bocage et de sa préservation. On est persuadés que préserver les haies passe aussi par une culture partagée du bocage entre tous les usagers du territoire. »

Sandra Delaunay –

Trame / Carabe et Canopée, Bretagne

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

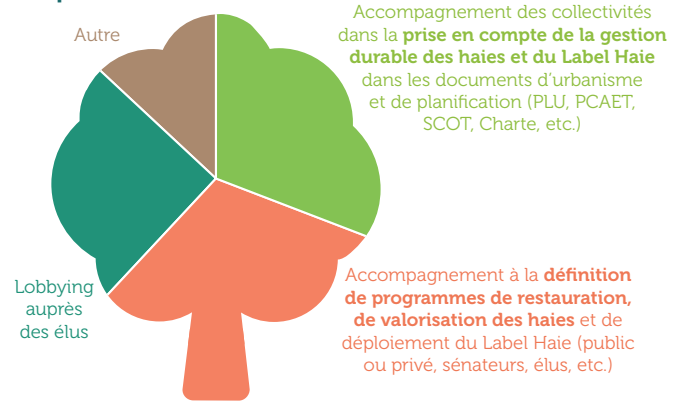
L'accompagnement technique est une phase très opérationnelle où la structure conseille le gestionnaire qui est le plus souvent un.e agricult.eur.rice. Ainsi, **305 agriculteurs** ont été accompagnés dans la démarche Label Haie par les opérateurs du Fonds pour l'Arbre lors de cette campagne. Cela a conduit à engager environ **1850 kilomètres de haies en gestion durable avec le Label Haie**.

Les opérateurs ont également mené **43 formations techniques** sur le Label Haie vers une diversité de type de publics tels que les entreprises de travaux agricoles (qui vont ensuite travailler sous forme de prestations auprès des gestionnaires pour gérer leurs haies), les CUMA, les gestionnaires de bords de route. L'accompagnement technique conduit généralement à un engagement du gestionnaire (agriculteur) dans le Label Haie ou à son maintien si celui-ci est déjà engagé. Les structures vont ainsi venir aider les gestionnaires dans la compréhension et le respect des indicateurs du Label Haie mais aussi dans le suivi administratif à la certification. L'aide au suivi administratif dans la certification a en effet été fortement mise en place dans les démarches de certification individuelle dans le cadre des PSE (Paieement pour services environnementaux). Pour les structures travaillant déjà dans un contexte de valorisation effective du bois issus des haies, l'accompagnement technique se traduit en particulier par des conseils sur la bonne réalisation de toutes les étapes d'un chantier de coupe car cela est évidemment essentiel pour le respect des critères de gestion durable du Label Haie mais aussi pour l'optimisation économique d'une telle opération.

POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

L'inscription du Label Haie et de sa thématique de gestion durable des haies, dans les politiques publiques territoriales intervient à plusieurs échelles : communale, intercommunale, départementale et régionale. Au total, **75 acteurs publics** ont pu être mobilisés par les opérateurs. La première étape de ce travail engagé par les opérateurs consiste généralement à acculturer les élus aux enjeux liés aux haies à travers plusieurs types d'actions :

Types d'actions menées en lien avec les politiques publiques territoriales



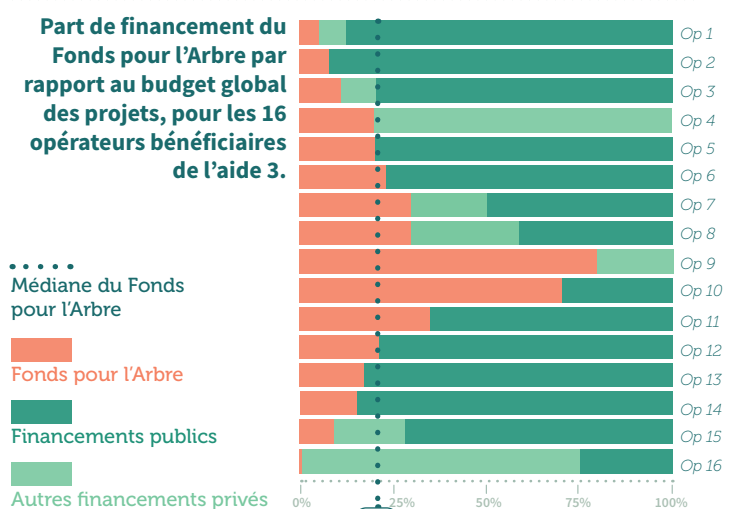
Ces actions ont eu comme résultat l'inscription de la gestion durable dans **22 politiques publiques**, dont **11 avec la mention du Label Haie**. Cette action à destination des politiques publiques territoriales est indispensable pour donner les moyens (financiers et stratégiques) de déployer l'action de gestion durable.

Parmi les principales difficultés rapportées par les opérateurs nous retrouvons le changement de portage politique et la méconnaissance technique qui empêchent parfois d'avoir une vision stratégique des enjeux à moyen terme.

PARTENARIATS

Le Pacte en faveur de la haie a poussé les opérateurs à monter des consortiums pour répondre efficacement en portant un projet commun. Ainsi, **12 consortiums** ont été montés par des opérateurs de l'aide 3 sur la gestion durable avec le Label Haie. Par ailleurs, **36 partenariats stratégiques** ont été mis en place pour développer le Label Haie sur le territoire. Le développement du Label Haie et des filières associées amène donc les acteurs à travailler ensemble, et en est même une condition de réussite.

FINANCEMENTS



AIDE 4 – Soutenir le déploiement du Label Haie à l'échelle régionale

14
bénéficiaires

Contextualisation

L'année a été marquée par un **travail national collaboratif intense, animé par Réseau Haies France** en tant que porteur du Label Haie, **avec l'ensemble des référents régionaux Label Haie** sur l'évolution du cahier des charges Gestion. Des tests sur le terrain ont permis d'affiner ces évolutions dans des contextes paysagers variés : Occitanie, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France.

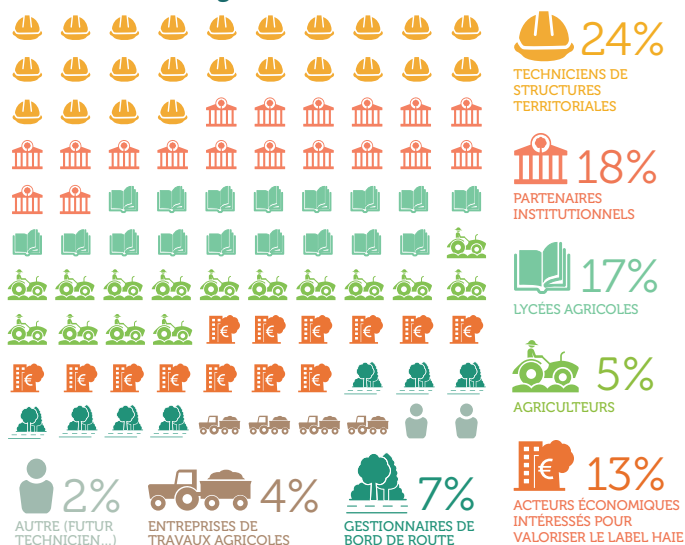
Ce travail a abouti en 2025, avec une évolution du label pour prendre en compte trois modes de renouvellement des haies : gestion sylvicole, libre évolution et accompagnement au développement des jeunes haies.

La version révisée du **cahier des charges Gestion du Label Haie** est entrée en vigueur le 31 août 2025.

SENSIBILISATION

Les 14 structures ayant porté le rôle de référent régional Label Haie ont réalisé une forte densité d'actions de sensibilisation avec **118 pieds de haies** qui ont touché **3 434 personnes**. Cela a permis de préparer le terrain pour le déploiement du Label Haie dans chaque région auprès d'un public varié :

% Du nombre de personnes touchées et sensibilisées sur la gestion durable



Notons la répartition équilibrée des différents publics avec toutefois une part plus importante des techniciens de structures territoriales (24%) ce qui correspond logiquement au cœur de la cible. Avec cette diversité de public, la difficulté du travail de référent régional Label Haie est de savoir adapter son discours en fonction des attentes et des objectifs de l'interlocuteur. Les interlocuteurs peuvent être très variés, y compris même lors du même évènement de sensibilisation.

MOBILISATION

De nombreuses structures ont pu être accompagnées, par les référents régionaux Label Haie dans le déploiement du Label Haie sur leur territoire avec un total de **193 personnes mobilisées**.

Les défis rencontrés par les référents sont variables en fonction des régions. Certaines régions rencontrent des difficultés à trouver des candidats pour être auditeur Label Haie. En effet, les structures opératrices ont souvent un besoin important de

montée en compétences avant d'être auditeur et peuvent parfois avoir encore du mal à se projeter dans l'enjeu stratégique qu'est l'accompagnement à la gestion durable des haies. Cela est cependant en train d'évoluer avec la prise de conscience collective permise par la multiplication des efforts de sensibilisation ainsi que par les politiques publiques incitatives.

MONTÉE EN COMPÉTENCES

Après les phases de sensibilisation et de mobilisation, le travail du référent régional Label Haie se concrétise notamment à travers l'accompagnement à la montée en compétences des opérateurs-techniciens haies qui deviennent alors auditeur Label Haie. Ils acquièrent ainsi la capacité d'accompagner les gestionnaires dans la labellisation et la gestion durable. On dénombre sur la campagne 2024/2025, **24 nouveaux auditeurs** formés par les référents régionaux et 68 qui sont en cours d'acquisition de cet agrément auditeur Label Haie. Ces 88 nouveaux et futurs auditeurs représentent 50 % des auditeurs déjà formés les années précédentes. Cela témoigne donc d'une dynamique de croissance forte.

Cette montée en compétence est longue car il faut d'abord avoir des notions solides dans la gestion durable avant de pouvoir accompagner dans la labellisation. Notons que le statut d'auditeur s'acquiert, entre autres, avec la réalisation de 2 audits en situation réelle qui seront validés par le référent régional.

La liste des auditeurs Label Haie est visible ici :

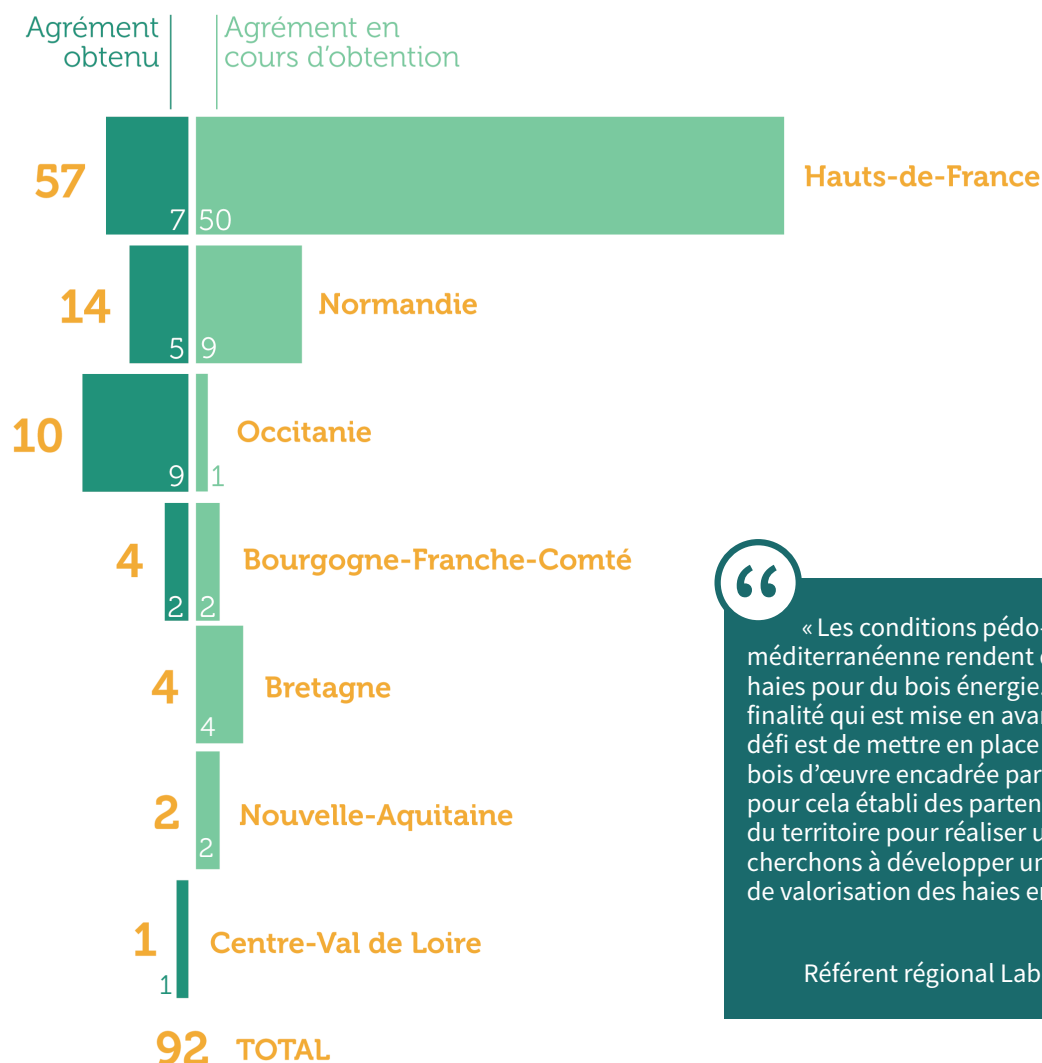
[Personnes ressources qualifiées - Label Haie](#)

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

L'accompagnement technique sur la campagne 2024/2025 a été pour les référents régionaux Label Haie marqué par la présentation à leur réseau de techniciens auditeurs Label Haie déjà formés, de la nouvelle version du cahier des charges Gestion du Label Haie. L'objectif est de préparer au mieux ces auditeurs dans le déploiement auprès des agriculteurs de la version révisée du cahier des charges en donnant toutes les clés de compréhension technique.

De plus, rajoutons à cela la revalorisation du Bonus Haies à 20€/ha qui a permis une forte mobilisation vers le Label Haie et donc de nombreuses sollicitations auprès des référents régionaux de la part des auditeurs mais aussi directement des agriculteurs et agricultrices.

Nombre de techniciens formés pour obtenir l'agrément d'auditeur Label Haie en 2024 et 2025



“

« Les conditions pédo-climatiques de la zone méditerranéenne rendent difficile une valorisation des haies pour du bois énergie. Or c'est principalement cette finalité qui est mise en avant dans le Label Haie. Notre défi est de mettre en place une filière de valorisation du bois d'œuvre encadrée par le Label Haie. Nous avons pour cela établi des partenariats avec 7 structures du territoire pour réaliser une étude de gisement et cherchons à développer une activité de sciage mobile et de valorisation des haies en bois d'œuvre »

Numa Fauchère –
Réfèrent régional Label Haie PACA - Agroof, Occitanie

POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

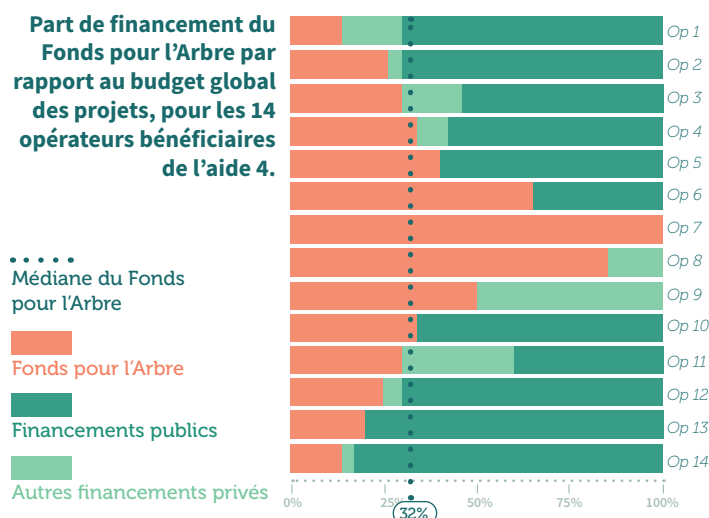
Le travail des référents régionaux Label Haie consiste également à impulser des dynamiques régionales à travers un exercice d'influence auprès des politiques publiques. Dans ce cadre, on dénombre un total de **207 acteurs politiques** (ADEME, DRAAF, DDT, Agences de l'eau, Conseils régionaux et départementaux, communes) qui ont été rencontrés ou sollicités par les référents régionaux pour encourager à l'inscription de la gestion durable et du Label Haie, et au déclenchement de moyens financiers pour déployer ceux-ci. Concrètement, cela a permis d'aboutir à **20 politiques publiques** qui intègrent les notions de gestion durable et le Label Haie dans leurs dispositifs. Cette action est primordiale pour ouvrir des moyens régionaux structurants pour permettre le déploiement du Label Haie dans les différents territoires de chaque région.

PARTENARIATS

Le Pacte en faveur de la haie ainsi que l'appel à projet sur la structuration de filières de valorisation durable de la biomasse issue des haies, porté par l'ADEME, ont favorisé la création de partenariats entre structures territoriales. Les référents régionaux ont ainsi pu mettre en place un total de **25 partenariats stratégiques** effectifs et 29 autres potentiels. L'objectif de ces partenariats est de développer des filières de valorisation économique dans lesquelles le référentiel du Label Haie trouve toute sa pertinence.

FINANCEMENTS

La mission de référent régional est globalement peu financée par les pouvoirs publics. L'aide du fonds est donc cruciale pour accompagner cette mission indispensable pour permettre le déploiement du Label Haie ensuite dans les territoires. Notons cependant que la situation est variable selon les régions, dans certaines régions les référents régionaux Label Haie ont trouvé des financeurs stables (région Bretagne par exemple) tandis que d'autres ont plus de difficultés à maintenir les soutiens. L'échelle régionale est difficile à faire financer et ne rentre pas toujours dans les cadres de financements établis.



AIDES 5 et 6 – Structurer les acteurs de la haie en réseau à l'échelle régionale

8

bénéficiaires

Contextualisation

Les aides 5 et 6 du Fonds pour l'Arbre ont pour objectif d'appuyer la structuration en réseau des acteurs de l'agroforesterie à l'échelle régionale. Elles se traduisent par un soutien apporté aux associations régionales Réseau Haies, à deux phases de la vie de ces associations, lors de leur démarrage d'activité juste après leur création (l'aide 6) et une fois que ces associations se sont développées et disposent d'une équipe salariée (l'aide 5).

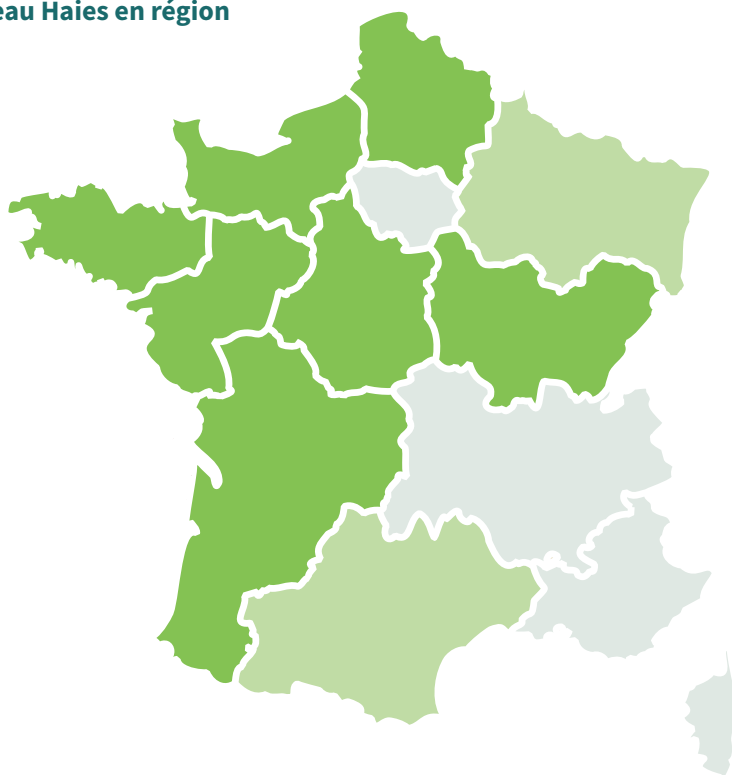
Les associations régionales Réseau Haies sont des déclinaisons de Réseau Haies France à l'échelle des régions. Dans un contexte où plus de 450 structures adhèrent à Réseau Haies France, ces associations jouent un rôle fondamental pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et adapter le développement de la haie à chaque contexte régional.

État de l'avancement de la constitution du Réseau Haies en région

- Réseau Haies régionaux constitués
- Création en cours
- Non constituées

Dates de création :

- 2018 Réseau Haies Pays de la Loire
- 2020 Réseau Haies Normandie
- 2021 Réseau Haies Hauts-de-France
- 2022 Réseau Haies Nouvelle-Aquitaine
- 2023 Réseau Haies Bourgogne-Franche-Comté
- 2024 Réseau Haies Centre-Val de Loire
- 2025 Réseau Haies Bretagne



4
JOURNÉES RÉGIONALES
Organisées par des associations régionales Réseau Haies

780
PARTICIPANTS
Aux 4 journées régionales

29
ÉVÈNEMENTS TECHNIQUES
Journées de sensibilisation, ateliers, webinaires, etc.

36
PROJETS ACCOMPAGNÉS

AIDE 5

L'aide 5 (15 000€) joue un rôle structurant puisqu'elle représente entre 14 et 26% du budget des associations régionales qui disposent déjà de salariés. Elle leur permet notamment de mobiliser d'autres financements, en particulier publics, qui exigent une capacité d'autofinancement.

Les Réseaux Haies régionaux déploient un projet commun régional, cohérent et ambitieux, spécifiquement adapté aux enjeux et aux réalités régionales. Ce soutien est indispensable pour impulser une dynamique territoriale globale en faveur de la haie, à travers des actions coordonnées, articulées autour du développement de politiques publiques régionales pour la haie, donnant des moyens d'agir.

SENSIBILISATION

Les Réseau Haies régionaux cherchent à se faire connaître auprès des institutionnels afin de gagner en légitimité, élargir leur réseau d'adhérents et enrichir le projet stratégique régional par de nouvelles thématiques.

“

« Les Rencontres Régionales de l'Arbre en Occitanie que nous avons organisées ont réuni 100 participants : associations, agriculteurs, institutions, financeurs. Deux journées riches de partages, avec table ronde, retours d'expériences et visite de la pépinière de l'Aveyron mettant à l'honneur la marque Végétal local. Un événement professionnel et humain réussi, salué par les participants, qui conforte l'AFAHC Occitanie comme acteur majeur et rappelle le rôle essentiel de l'arbre dans la région. »

Pascaline Silande -
Coordinatrice de l'Afahc Occitanie

MOBILISATION

La mobilisation des Réseau Haies régionaux vise à fédérer leurs membres, renforcer la cohésion et construire une culture commune.

“

« À l'occasion de notre assemblée générale, une quarantaine des membres du Réseau Haies Nouvelle-Aquitaine ont participé à une visite riche en échanges sur les bienfaits de la haie pour la biodiversité et la lutte contre les inondations à Marsac en Charente.

Cette action répond au souhait des membres de se réunir régulièrement dans l'année autour de thématique différente afin de se nourrir des échanges des uns et des autres et apprendre à se connaître au sein de notre vaste Région. Ces temps d'échanges seront renouvelés pour chacune de nos Assemblée Générale. »

Daniel Barillot -
Président de Réseau Haies Nouvelle Aquitaine

MONTÉE EN COMPÉTENCES

Les Réseau Haies régionaux organisent la montée en compétences et le partage de savoir-faire au sein de leur réseau afin de déployer des outils et démarches nationales, comme le Label Haie.

“

« Nous avons organisé 5 ateliers techniques sur des thématiques variées, ainsi que notre rencontre régionale biannuelle, chaque atelier réunissant près de 90 participants. Ces événements attirent au-delà de notre région et contribuent à la montée en compétence des professionnels de terrain mais aussi des pouvoirs publics. Cela renforce la technicité sur la haie, diffuse de nouveaux outils, valorise des territoires inspirants, crée des partenariats et contribue à la reconnaissance du réseau. »

Sandrine Emeriau -
Coordinatrice Réseau Haies Pays de la Loire

PARTENARIATS

L'interconnaissance entre chaque acteur est un levier fondamental pour les missions des Réseau Haies régionaux.

“

« Avec l'aide de l'ADEME, nous commençons à structurer les filières de valorisation du bois bocager. Cela contribue à la bonne gestion des haies dans notre région. La journée régionale filière haie, organisée en début d'année, avec l'ADEME, la DRAAF et la Région a permis de lancer une dynamique collective et de faire avancer le sujet dans les politiques publiques. »

Manon Namèche -
Coordinatrice Réseau Haies
Bourgogne-Franche-Comté

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Les Réseau Haies régionaux accompagnent techniquement le déploiement d'outils et de démarches nationales, comme le Label Haie, tout en développant une expertise technique en interne.

“

« Le déploiement du Label Haie en Normandie est une mission majeure : l'objectif est d'accompagner les agriculteurs, collectivités et entreprises dans une approche durable du bocage. Mobiliser la ressource, tout en la préservant, est un enjeu prioritaire : exploiter les haies afin d'assurer leur pérennisation et leur densification, valoriser le bois dans le but de soutenir une filière agricole locale. Là est la volonté de Réseau Haies Normandie, entourée de ses financeurs et de ses partenaires. »

Marine Levrard -
Coordinatrice Réseau Haies Normandie

POLITIQUES PUBLIQUES

L'inscription de la haie dans les politiques publiques locales est une des missions phares des associations régionales

“

« Dans le cadre du Pacte en faveur de la haie, Réseau Haies Hauts-de-France coordonne, à l'échelle régionale un consortium de 18 structures partenaires (associations, collectivité, entreprises,...). Nous assurons le rôle de relai et de facilitateur entre les structures de terrain (mutualisation des compétences, montage en compétences,...), qui mettent en œuvre les actions de plantation, de gestion et de valorisation des haies, et les financeurs, en particulier la DRAAF Hauts-de-France, chef de file régional du dispositif. Ce partenariat a permis de collaborer dans l'élaboration d'outils terrain, comme une grille d'évaluation du suivi des plantations, ou encore d'outils d'accompagnement des acteurs publics comme la grille de sélection des projets candidats, basé sur les indicateurs de réussite et pertinence utilisés par les structures techniques. »

Juliëtte Bouts -
Coordinatrice de Réseau Haies Hauts-de-France

AIDE 6

La structuration régionale du Réseau Haies sur l'ensemble du territoire national est en cours depuis 2018 et se traduit par la création progressive de nouvelles associations régionales Réseau Haies. En phase de démarrage, le soutien apporté par le Fonds pour l'Arbre via l'aide 6 (5000 €) est déterminant puisqu'il représente en moyenne autour de 75% du budget annuel de ces associations. Il leur permet d'encourager les premières démarches telles que le recrutement d'un stagiaire, l'organisation de premières rencontres des membres, des rendez-vous avec des financeurs de la région, ou encore l'édition de supports de communication pour se faire connaître.

Deux nouvelles associations régionales ont récemment vu le jour et ont donc bénéficié de l'aide du Fonds pour l'Arbre : Réseau Haies Centre-Val de Loire (en décembre 2024) et Réseau Haies Bretagne (en juin 2025). La création d'une association régionale s'étale en moyenne sur deux ans, et a un effet structurant fort sur la vie de réseau entre les opérateurs de l'arbre et de la haie. On observe ainsi un **doublément du nombre de structures adhérentes** à Réseau Haies France dans les régions où une association régionale est active (en moyenne 50 adhérents, contre 26 dans les autres régions). La création d'un Réseau Haies régional est un levier incontestable pour densifier et diversifier les acteurs professionnels de la haie et installer des dynamiques de coopération.

Un nouveau projet de création est actuellement en cours en région Grand Est, quatre réunions de préfiguration ont déjà eu lieu et l'assemblée générale constitutive de Réseau Haies Grand Est est prévue en novembre 2025.

Ci-dessous :

Préfiguration de Réseau Haies Grand Est, le 25 avril 2025 – visite du GAEC de la Saule à Montenoisy (54)

© Photo : Réseau Haies France

“

« Nous nous réunissons régulièrement depuis plus d'un an avec une trentaine de structures pour travailler à la préfiguration d'une association Réseau Haies Grand Est qui devrait voir le jour en novembre 2025. Ces réunions suscitent beaucoup d'enthousiasmes et permettent d'ores et déjà de mieux se connaître entre acteurs de l'agroforesterie de la région Grand Est, et de partager nos expertises et réflexions. La dynamique est très prometteuse et nous avons hâte que Réseau Haies Grand Est puisse voir le jour".

Amélie Mandel, directrice de Haies Vives d'Alsace

2

ASSOCIATIONS EN PRÉFIGURATION
Occitanie*, Grand-Est

2

**ASSOCIATIONS CRÉÉES DANS
LE PROGRAMME 24-25**
Bretagne, Centre-Val de Loire

11

SALARIÉS

Répartis dans 6 associations
régionales soutenues

79%

Des adhérents de Réseau Haies
France adhèrent à une association
régionale Réseau Haies

** Les évolutions statutaires de l'Afahc Occitanie en Réseau Haies Occitanie sont prévues pour la fin d'année 2025*





III - LE RÔLE DE PORTE-VOIX DU FONDS POUR L'ARBRE

En parallèle de son soutien aux actions de terrain, le Fonds pour l'Arbre joue un véritable rôle de porte-voix pour la grande cause environnementale que représente la haie, trop peu connue du grand public, et dont les bienfaits peuvent encore être ignorés du monde agricole. Le Fonds pour l'Arbre s'attache à valoriser le rôle écologique essentiel de l'arbre champêtre, ressource d'intérêt général et source de revenus pour les exploitants agricoles qui en assurent une gestion durable et les territoires. Par l'intermédiaire de ses mécènes et de son partenaire technique Réseau Haies France, le Fonds pour l'Arbre a assuré cette année encore un porte-voix rigoureux et efficace, à destination des entreprises, du grand public, du monde agricole et des pouvoirs publics.

SENSIBILISER LE SECTEUR PRIVÉ

Les mécènes du Fonds pour l'Arbre jouent un rôle clé dans le rayonnement et le développement du projet. Au-delà de leur engagement financier, ils représentent activement le Fonds pour l'Arbre lors de rendez-vous bilatéraux avec de potentiels mécènes, prennent la parole dans leurs cercles d'influence pour sensibiliser aux enjeux liés à la haie, et participent à des événements en tant qu'ambassadeurs du collectif. Cet engagement vise un double objectif : faire connaître le rôle essentiel des haies dans la transition écologique, et renforcer la dynamique de mécénat pour démultiplier l'impact du Fonds pour l'Arbre.

Plusieurs temps forts ont marqué l'année. Hélène Barillet, responsable RSE de la Boulangère BIO et administratrice du Fonds pour l'Arbre, a pitché aux Rencontres pour la Planète 2024 aux côtés d'Isaure Quillien chargée du programme et du mécénat du Fonds pour l'Arbre, incarnant concrètement l'engagement des mécènes.



Mécènes et nouveaux soutiens du Fonds pour l'Arbre réunis autour du trophée des Rencontres pour la Planète 2024. Le Poids du Vivant, Olga, la Maif, La Boulangère Bio, Fondation Nature & Découvertes, Maison du Monde Foundation, octobre 2024
© Photo : Hélène Barillet

Marie-Anne Gasnier, Secrétaire générale de la Fondation Yves Rocher, a représenté le Fonds pour l'Arbre à l'Université de la Terre 2025, un événement organisé à l'UNESCO réunissant citoyens, chercheurs et acteurs économiques autour des grands défis qui menacent la planète, le vivant et la cohésion sociale. Par ailleurs, 5 mécènes administrateurs se sont mobilisés tout au long de l'année pour représenter le Fonds pour l'Arbre lors de rencontres stratégiques avec des fondations et entreprises susceptibles de rejoindre le collectif, contribuant ainsi activement à l'élargissement du réseau et au développement du Fonds pour l'Arbre.

D'ici 2028, l'un des principaux défis du Fonds pour l'Arbre sera de structurer et de renforcer sa stratégie d'influence dans le monde du mécénat :

- Accroître les ressources financières du Fonds pour l'Arbre pour accompagner la montée en puissance de l'action territoriale en faveur de la haie en complémentarité avec les financements publics existants dans une logique d'anticipation des besoins ;
- Développer un réseau de mécènes diversifiés, gage de résilience partageant une vision et des valeurs communes.
- Faire connaître le rôle essentiel des haies dans la transition écologique auprès des mécènes et orienter la philanthropie vers cette thématique
- Faire connaître dans le monde du mécénat le modèle unique et performant du mécénat collectif développé par le Fonds pour l'Arbre

SOUTENIR ET RELAYER LE PLAIDOYER EN FAVEUR DES HAIES DE RÉSEAU HAIES FRANCE

L'une des missions essentielles du Fonds pour l'Arbre est de porter, aux côtés de Réseau Haies France, la cause de la haie auprès des pouvoirs publics. Sur l'année 2024-2025, le Fonds pour l'Arbre a soutenu Réseau Haies France dans son plaidoyer technique et politique sur plusieurs fronts¹:

- Défendre le budget du Pacte en faveur de la haie
- Introduire plusieurs évolutions majeures pour la haie dans la Loi d'Orientation agricole adoptée en mars 2025
- Obtenir le triplement du Bonus Haie dans la nouvelle PAC
- Favoriser l'adoption d'une proposition de loi ambitieuse pour la préservation et la reconquête des haies, votée à l'unanimité en séance publique le 30 janvier 2025



Mobilisation pour défendre le Pacte en faveur de la haie

En octobre 2024, après l'annonce d'une réduction de 72 %² du budget du Pacte en faveur de la haie dans le projet de loi de finances, Réseau Haies France a lancé une campagne de mobilisation avec l'appui de son réseau implanté dans les territoires pour interpellier les députés et sénateurs. Les mécènes du Fonds pour l'Arbre ont assumé pleinement leur rôle de porte-voix en relayant l'interpellation à travers des campagnes sur les réseaux sociaux et des courriers envoyés aux parlementaires de leurs circonscriptions, contribuant à donner de la visibilité à la mobilisation qui a porté ses fruits. Un amendement limitant la baisse budgétaire prévue pour le Pacte a été voté à l'unanimité en Commission Mixte Paritaire, portant le budget du Pacte à 45 millions d'euros (20M€ supplémentaires). Dans un contexte de rigueur budgétaire, ces

arbitrages parlementaires montrent l'importance politique et stratégique qu'est devenue la haie.

En juin 2025, alors que se dessine l'annonce d'une nouvelle baisse budgétaire drastique du Pacte en faveur de la haie, Réseau Haies France lance un « Appel pour sauver le Pacte », destiné aux décideurs politiques afin de les inviter à respecter leurs engagements et à maintenir le financement du Pacte. Les agriculteurs, acteurs de l'arbre et de la haie, associations, collectivités, entreprises, fondations sont invités à signer et relayer massivement l'appel. Le Fonds pour l'Arbre et ses mécènes individuellement signent et relaient pour donner de la visibilité à l'interpellation.

Cette mobilisation emblématique illustre le rôle de porte-voix que joue le Fonds pour l'Arbre pour appuyer le plaidoyer de Réseau Haies France en faveur d'une politique d'État plus ambitieuse pour la haie.

Le Fonds pour l'Arbre souhaite agir en synergie avec les politiques publiques, en se positionnant à la fois comme fer de lance et laboratoire d'expérimentation pour les pouvoirs publics. En soutenant des actions concrètes sur le terrain, il démontre la faisabilité et la pertinence de solutions en faveur de la haie, contribuant ainsi à nourrir et orienter les politiques à venir. Pour le Fonds, accompagner le développement de politiques publiques ambitieuses est essentiel : c'est un levier indispensable pour donner aux acteurs de la haie les moyens d'agir à la hauteur des enjeux.

1. Retrouvez le détail de l'actualité législative 2024 dans le Rapport d'activité Réseau Haies France 2024.

2. Le budget passe de 110 millions d'euros prévus à seulement 30 millions. Même si les dépenses engagées via le Pacte en 2024 sont acquises et sécurisées pour toutes les structures engagées, cette coupe drastique pour 2025 signe un véritable recul pour le déploiement du Pacte dans les territoires. Le signal est désastreux pour les milliers d'agriculteurs qui se sont engagés pour l'implantation, la gestion durable et la valorisation de haies sur leurs fermes.

S'ADRESSER AU MONDE AGRICOLE EN RÉCOMPENSANT LES MEILLEURS PRATIQUES AGROFORESTIÈRES VIA LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Pour la deuxième année consécutive, le Fonds pour l'Arbre soutient à hauteur de 47 400 € le Concours Général Agricole des Pratiques Agroécologiques – volet Agroforesterie, ce qui en fait le mécène majoritaire du Concours. Par cet engagement, il contribue à faire reconnaître, au plus haut niveau institutionnel, l'importance de la haie et son rôle dans tous les systèmes agricoles. Initiative du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ce concours est coordonné par Réseau Haies France et Chambres d'Agriculture France. Il valorise et récompense les meilleures pratiques en matière d'agroforesterie.

En ce sens, il est un symbole fort de reconnaissance institutionnelle considérant l'arbre comme un élément central des systèmes agricoles. Aussi, le Fonds pour l'Arbre considère le Concours Général Agricole des pratiques Agroécologiques-Agroforesterie comme un outil de valorisation remarquable qui permet de réunir de multiples acteurs autour de son organisation et tout au long de son déroulement, dans les territoires puis au niveau national.

Les administratrices du Fonds pour l'Arbre Hélène Barillet (responsable RSE de la Boulangerie Bio) et Marie-Anne Gasnier (Secrétaire générale de la Fondation Yves Rocher), ont représenté cette année le Fonds pour l'Arbre au sein du Comité d'orientation. Hélène Barillet a également participé au jury national ainsi qu'à la remise des prix du

Concours Général Agricole des pratiques Agroécologiques-Agroforesterie le 26 février 2025. La remise des prix au Salon de l'Agriculture sur le stand du ministère de l'Agriculture s'est ouverte par une table ronde à laquelle Hélène Barillet a participé aux côtés des autres partenaires « Pourquoi choisir de s'impliquer sur les enjeux de l'agroécologie en soutenant le concours ? » et a remis les prix aux côtés des représentants de l'Etat : Elodie Lematte, Cheffe du Service compétitivité et performance environnementale à la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (ministère de l'Agriculture) et Célia de Lavergne, Directrice de l'Eau et de la Biodiversité à la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) au ministère de la transition écologique.

En 2025, 5 lauréats nationaux ont été récompensés :

- 3 prix en catégorie Gestion (bocages et systèmes traditionnels > 10 ans)
- 2 prix en catégorie Implantation (plantations agroforestières récentes > 4 ans)

Le 5 juin 2025, à la suite de la remise des prix nationale, une journée terrain s'est tenue en Nouvelle-Aquitaine pour mettre à l'honneur 2 lauréats du Concours. Destinée aux mécènes, partenaires, journalistes, élus, membres du jury et du comité d'orientation, cette rencontre a réuni 40 participants, dont 5 mécènes du Fonds pour l'Arbre. Les deux agriculteurs ont ouvert les portes de leurs exploitations pour partager leur vision d'une agriculture paysanne intégrant pleinement l'arbre, la haie et les prairies dans leur système de production.



Ci-contre :
1 et 2. Cérémonie de remise des prix du concours Général Agricole 2024-2025,
© Photo : Pauline Mourey, Réseau Haies France



3. Journée de visite de l'exploitation d'Éric Germond le 5 juin 2025, premier prix national du Concours.
© Photo : Réseau Haies France

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Le Fonds pour l'Arbre souhaite toucher un public plus large, sensibiliser davantage aux enjeux de la haie et aux messages prioritaires à faire passer. Pour ce faire, il a développé un savoir-faire en animation de terrain sous forme de plantations participatives à destination du grand public, non sensibilisé au rôle de la haie. Ces chantiers sont organisés et encadrés par les opérateurs du programme du Fonds pour l'Arbre et coordonnés par le Fonds pour l'Arbre. Cette approche complémentaire, par ses modalités d'action et son public visé, permet de mobiliser concrètement les citoyens autour d'actions locales en faveur des haies. Elle constitue également une opportunité de sensibiliser et d'éduquer le public aux rôles essentiels que jouent la haie et l'arbre dans les écosystèmes. Ces moments privilégiés, à la fois pédagogiques et conviviaux, favorisent la rencontre de deux mondes : le monde agricole et celui de l'entreprise.

Pour la saison 2024-2025, **23 animations** ont permis de mobiliser sur le terrain plus de **900 bénévoles** : collaborateurs, partenaires, clients des mécènes du Fonds pour l'Arbre, scolaires du secteur et bénévoles des opérateurs locaux.



Ci-dessous :
**Journée plantation à
Gonfaron (83) pour les
salariés et collaborateurs
d'Yves Rocher, animée par
Les Résilients.**
© Photo : Réseau Haies France



GLOSSAIRE

OPÉRATEURS

Organismes agissant en faveur du maintien et du développement de l'arbre hors forêt, des haies, du bocage et de l'agroforesterie. Ces structures ont la compétence d'accompagnement technique et d'animation territoriale sur le domaine de la haie champêtre et constituent le réseau Afac-Agroforesteries.

Types d'organismes : les structures locales dédiées à l'arbre et à la haie, les structures environnementales, les structures d'accompagnement agricole, les structures de développement de filières de l'arbre, les collectivités territoriales, les établissements d'enseignements et de formations professionnelles agricoles.

GESTIONNAIRE DE HAIE OU GESTIONNAIRE PLANTEUR

Individu ou entreprise possédant le terrain sur lequel a lieu la plantation (majoritairement des agriculteurs) et/ou ayant la responsabilité de gestion des haies existantes. Ils sont accompagnés par des opérateurs dans leurs projets de gestion, de valorisation et de plantation de haies.

RÉFÉRENT LABEL HAIE

Le référent régional Label Haie accompagne le déploiement du Label Haie dans sa région en promouvant les tenants et aboutissants du Label Haie, en ayant une très fine connaissance du Label et en formant de nouveaux auditeurs Label Haie. Chaque région dispose d'un ou plusieurs référent(s) régional(aux) issu(s) d'une ou plusieurs structures.

PRÉ-AUDIT LABEL HAIE

Étape qui consiste à évaluer les pratiques de gestion des haies d'un agriculteur et à vérifier si ce dernier peut être labellisé Label Haie. La réalisation d'un pré-audit, effectué par un auditeur Label Haie habilité, est recommandée mais non obligatoire dans la procédure de certification.

CORRESPONDANT VÉGÉTAL LOCAL

Issus des réseaux des Conservatoires botaniques nationaux et de l'Afac-Agroforesteries, les 34 correspondants locaux Végétal local assurent l'interface entre l'animation nationale de la marque Végétal local et les acteurs dans les territoires (bénéficiaires, candidats, utilisateurs et prescripteurs...). Rattachés géographiquement à une ou plusieurs région(s) biogéographique(s) (région d'origine au sens de la marque), ils ont pour mission d'assurer une expertise technique, de contribuer à la communication et à la diffusion des informations, d'assurer des formations et d'apporter un appui à l'émergence des filières de collecte et de production de végétaux marqués Végétal local.

PGDH

Le Plan de Gestion Durable des Haies est un outil pratique de gestion des haies destiné à l'agriculteur. Ce diagnostic initial aide l'exploitant à mettre en place un état des lieux et de connaissance, de planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies à l'échelle de son exploitation. Le PGDH est réalisé par le conseiller bocage-agroforestier agréé pour accompagner l'agriculteur dans la réappropriation de ses haies et dans ses changements de pratiques.

AMI

Appel à manifestation d'intérêt.

OCG

Organisation collective de gestionnaires. L'ensemble des gestionnaires affiliés à une OCG bénéficie de fait de la certification Label Haie. L'OCG en tant qu'entité légale, est le détenteur du certificat Label Haie.

CGA

Concours Général Agricole.

RNA

Régénération Naturelle Assistée.



Rédaction

- Isaure Quillien, Chargée du programme et de mécénat du Fonds pour l'Arbre
- Laura Wilson, Assistante gestion et animation du Fond pour l'Arbre
- Maxence Belle, Chargé de projet Label Haie
- Benjamin Gourlin, Chargé de projet accompagnement filière ligneuse Végétal local
- Paule Pointereau, Responsable stratégie et projets, Réseau Haies France
- Baptiste Sanson, Responsable stratégie et projets, Réseau Haies France

Relecture

- Marine Segura, responsable du programme Plant For Life, Fondation Yves Rocher
- Isis Gonzalez Amaral, cheffe de projets Plantons pour la Planète, Fondation Yves Rocher

Conception graphique et mise en page

- Sarah Melot, Assistante communication et graphisme, Réseau Haies France
- Maya Vavasseur, graphiste freelance, pour les infographies (p.8, p.9, p.19, p.20, p.21, p.22, p.26, p.27, p.28, p.29)



www.fondspourlarbre.fr